

L'ŒIL DE LA POLICE

Publication nationale

Une Mariée décapitée

Hebdomadaire



Au milieu d'une joyeuse assistance, deux jeunes époux faisaient bénir leur union à l'église de leur village. Les anneaux avaient été échangés et le cortège, se dirigeant vers

(Lire la suite page 2).

Une jeune fille attaquée se défend vaillamment



Une jeune fille, institutrice à Haucourt, quittait, vers sept heures du soir, la gare de Cattenières pour rentrer chez elle. A peine avait-elle fait un kilomètre qu'un individu, qui l'avait suivie, se jeta sur elle et la renversa ; pendant que le bandit la fouillait, la jeune fille, ne perdant pas son sang-froid, saisit son épingle à chapeau et l'enfonça dans la figure de son agresseur. Sous le coup de la douleur, le malfaiteur s'enfuit sans avoir pu prendre la bourse de sa victime.

Une mariée décapitée

(Suite)

la sortie, apparaissait déjà sous le porche. Radieuse, la jeune mariée, appuyée au bras de son mari, ne pensait plus qu'au bonheur qu'elle avait rêvé et qui se réalisait enfin. Elle avait même oublié le souvenir de Hilario Perez qui, quelques années plus tôt, l'avait demandée en mariage. Mais après plusieurs mois une rupture était survenue entre eux.

Lui n'avait pas quitté le pays. Il vivait toujours dans ce même village de Gamiz en Biscaye. Le matin des noces quelqu'un lui annonça que, dans quelques heures celle qu'il aimait toujours appartiendrait à un autre.

Alors, Perez vit rouge. Il s'arma de la faucille dont il se servait, à ce moment, pour travailler dans son champ. Il accourut sur la place de l'église. Les mariés apparaissaient.

D'un bond Perez fut devant eux, et, avant que la jeune mariée ait pu l'éviter, d'un terrible coup de faucille, il lui tranchait la tête qui allait rouler sous le porche.

Puis, profitant de l'émotion générale, le criminel s'enfuit et disparut.

La protection des garçons de recettes

Les garçons de recettes sont autorisés à porter le revolver. Cette autorisation, venue un peu plus tôt, eût peut-être sauvé le malheureux Caby. — Elle n'aurait d'ailleurs surpris personne, même en France, car, à l'étranger, il y a longtemps qu'on a pris des mesures.

C'est ainsi qu'en Russie, les garçons de recettes sont protégés fort efficacement. A Bakou, notamment, l'appareil est imposant qui accompagne leurs déplacements. Le garçon de recettes se place dans une voiture, avec, à ses côtés, un policier, revolver en mains. Devant la voiture, aux portières et derrière le véhicule, des cosaques à cheval lui font un rempart à peu près infranchissable. Et la tournée du garçon de recettes est accomplie au grand galop dans les rues, comme sur les routes. Luxe de précautions dont on n'a qu'à se louer, puisque, depuis qu'il est déployé, on n'a signalé aucune de ces attaques dont on ne cessait pas de se plaindre auparavant.

Le bigame et le bon juge

On jugeait ces jours-ci à Londres un procès en bigamie qui s'est terminé d'une façon peu commune.

L'accusé avait épousé en premières noces une femme plus âgée que lui et qu'il dut quitter en raison de son caractère acariâtre. Il épousa alors une jeune fille avec laquelle il vivait parfaitement heureux, lorsque son ex-belle-mère ayant découvert la bigamie, alla voir la seconde femme et la mit au courant de l'irrégularité de sa situation. Une entrevue eut lieu entre les deux épouses. La première s'offrit à divorcer moyennant une pension. Une autre entrevue entre les deux femmes et le mari fut fort orageuse, car la première femme tomba à coups de parapluie sur son mari.

On se décida enfin à porter l'affaire devant le juge, qui conseilla à la première femme de demander le divorce, qu'elle obtint de plano, et au bigame d'épouser régulièrement sa seconde femme après le divorce. Et le bon juge a terminé en disant à l'accusé :

— Maintenant, quand vous aurez trouvé du travail, vous ferez une pension hebdomadaire de 15 shillings à votre première femme, si toutefois cela n'est pas trop onéreux pour vous.

Une amende d'un million

M. Horatio Bottomley, membre du Parlement anglais a été condamné pour abus de confiance envers une compagnie dont il était le président, à payer à cette compagnie une somme de 800.000 francs avec les intérêts à compter d'avril 1905.

Une femme préside un tribunal

Un fait sans précédent dans les annales judiciaires s'est produit au tribunal de Commerce de Paris. Mme Jusselin, conseiller prud'homme de la section des tissus, a occupé pendant un moment le siège présidentiel.

La section des tissus du tribunal des prud'hommes avait à se prononcer sur un litige entre un tailleur et un employé. Le président, M. Luque, malade, était suppléé par M. Roche ; mais celui-ci, rapporteur dans l'affaire entre le tailleur et son employé, dut quitter momentanément la présidence et ce fut Mme Jusselin qui, d'après l'ordre établi, dut monter au fauteuil.

La « présidente » s'acquitta fort gracieusement de sa fonction et rendit un jugement condamnant le tailleur qui ne s'était pas présenté.

Cela fut bref, et l'affaire close, Mme Jusselin repassa le fauteuil à M. Roche ; mais ce petit incident avait mis en grand émoi toutes les robes masculines du tribunal de Commerce.

Grâcié après 46 ans de bagnes

On vient de gracier un vieux bandit âgé de 73 ans, Carmine Dangelo, qui, au temps du brigandage dans les provinces méridionales de l'Italie avait commandé une bande de cent cinquante hommes.

Il a passé 46 ans aux galères et il a presque protesté contre sa mise en liberté en s'écriant : — Que voulez-vous que je devienne, maintenant ? Je n'ai pas demandé ma grâce... Il ne me reste plus qu'à mourir !

Un fusil richement chargé

Parmi les armes que possédait dans son magasin un antiquaire de la rue Victor-Massé, se trouvait un fusil arabe ancien, dont le canon était fermé par un bouchon.

Pensant que c'était là une précaution prise pour empêcher la poussière de pénétrer, le commerçant n'avait jamais eu la curiosité de retirer le bouchon lorsqu'un amateur acheta le fusil moyennant 300 francs et, pressé de l'examiner, retira le tampon de liège.

Quelle ne fut pas alors la stupeur du vendeur et de l'acquéreur en voyant s'échapper de l'arme un ruissellement de turquoises... ?

MORT MYSTÉRIEUSE D'UN PETIT ENFANT

Le 30 janvier dernier, un enfant de sept ans était trouvé mort au domicile de ses parents, à Gennevilliers. Ces derniers avaient déclaré que l'enfant avait été pris de cauchemars pendant la nuit et que, pour cette raison, ils l'avaient couché avec eux.

Toutefois, comme le ventre de l'enfant était ballonné et que les causes de la mort n'étaient pas nettement établies, le médecin de l'état civil avait refusé le permis d'inhumer et le cadavre de l'enfant fut envoyé à la Morgue. L'autopsie du cadavre, pratiquée par le docteur Socquet, a révélé que l'enfant était mort asphyxié par l'oxyde de carbone.

Le juge a appris que les parents de l'enfant mort asphyxié n'avaient été nullement incommodés par des émanations délétères et que, constatant la maladie de leur fils, ils n'avaient pas appelé de médecin.

Quelques personnes ont prétendu que les époux n'ont manifesté aucune douleur à la mort de leur enfant et que, sitôt le décès de l'enfant, ils ont descendu à la cave le petit lit pliant dans lequel couchait le petit garçon. Le père et sa femme ont été interrogés séparément par M. Pradet-Ballade et le magistrat a relevé de nombreuses contradictions dans la déposition des deux époux.

Enfin, ayant encore appris que les époux avaient déjà perdu quatre enfants en bas âge dans des circonstances mystérieuses, le magistrat a décerné des mandats d'amener contre le père et la mère de la petite victime.

Le père déclara que c'était lui qui, le premier, s'était aperçu de la mort de son enfant et qu'il avait averti sa femme. Celle-ci interrogée d'autre part, répondit qu'elle s'était réveillée le matin la première et qu'elle avait constaté que le corps de son enfant était froid. Comme son mari dormait, elle attendit qu'il

se réveillât pour l'avertir de ce qui était arrivé.

Le juge décida de pousser plus loin son enquête. La chambre qu'habitaient les époux est une pièce de dimension si exigüe qu'il n'y avait plus aucun passage dans la chambre. Le lit des parents, le lit de l'enfant, une table et un fourneau de cuisine étaient les seuls meubles qui garnissaient ce pauvre intérieur. La jointure du tuyau au plafond n'était pas très hermétique, mais rien de particulier ne décelait ce qui aurait pu provoquer l'asphyxie.

D'ailleurs, il convient de signaler qu'il y avait des carreaux de la fenêtre et un autre carreau du châssis vitré de la porte de la chambre qui se trouvaient en vis-à-vis, étaient brisés et laissaient subsister un courant d'air continu.

La mort par asphyxie du petit Henri semble donc d'autant plus extraordinaire que celui-ci était d'une complexion très robuste et qu'il était en parfait état de santé. Il était allé la veille, à l'école de Gennevilliers et s'était attardé dans la soirée à jouer avec ses petits camarades, les enfants des logeurs.

Le juge interrogea les voisins. Les renseignements recueillis sur le compte des époux leur furent plutôt favorables.

Loin de maltraiter leur enfant, ils paraissent entourer d'une réelle affection. Le seul défaut était de s'adonner parfois à la boisson et lorsqu'ils étaient ivres, l'un et l'autre de se quereller violemment.

Rien d'anormal n'avait été constaté dans leur attitude après la mort de leur fils.

Le surlendemain de la mort, ils avaient repris leurs occupations ordinaires et personnellement leurs voisins ne portaient sur eux le moindre soupçon.

L'antiquaire s'empressa de ramasser les pierres précieuses répandues à profusion sur le parquet et déclara qu'elles n'étaient pas comprises dans le prix d'achat ; mais le client ne l'entendit pas de cette oreille, et, après une vaine discussion, les deux hommes se décidèrent à prendre pour arbitre le commissaire de police du quartier Saint-Georges.

Toutefois, le magistrat se refusa et consentit simplement à garder en dépôt le trésor en litige en attendant qu'un jugement équitable vint départager les deux partis.

Mariage blanc

Le Standard publiait, la semaine dernière, l'annonce d'une jeune Viennoise offrant cinquante livres sterling à qui l'épouserait de suite et prendra l'engagement formel de la quitter aussitôt après la cérémonie, renonçant à tous droits sur elle.

Quel drame cache cette proposition ? Mystère. Quoi qu'il en soit, les lettres affluent.

Un soupirant joint à la sienne une photographie qui le représente dans une pose avantageuse, bombant le torse, et plastronnant, le maintien noble et fier, mais dont la gravité se tempère d'une expression badine et presque polissonne du regard... Il semble dire : « Hein ! comment me trouvez-vous de ma personne ! »

Et, d'ailleurs, il écrit : « Lorsque vous m'aurez vu, madame, je ne crois pas que vous puissiez vous résoudre à me perdre. »

Mais la plupart des réponses émanent de

hères familiales, sinon très scrupuleux pour qui les cinquante livres sterling sont l'unique affaire...

Photographes poursuivis

Encore une petite industrie qui disparaît. Il s'agit, par bonheur, d'une industrie exclusivement américaine, qui ne florissait plus même à Washington.

Les citoyens des Etats-Unis, de passage dans la capitale, qui voulaient, en entrant chez eux, étonner leurs amis par l'éclat de leurs relations, se rendaient chez un photographe bien connu. Deux jours après leur visite, on leur livrait un portrait ayant pour cadre non pas un coin d'atelier, mais le salon de réception de la Maison Blanche. Le client était représenté à côté du Président de la République, qui lui serrait les mains.

L'ingénieur artiste opérerait encore si la justice n'était intervenue.

Une empoisonneuse

La directrice d'une pension de famille de Philadelphie avait depuis quelque temps des soupçons sur la fidélité de son époux. Elle le croyait en galanterie avec une de ses pensionnaires. Ne connaissant pas la coupable et voulant se venger, elle a empoisonné toute la maison. Elle a versé du cyanure de potassium dans un plat et en a du reste mangé elle-même.

Deux femmes attachées à un poteau



Un matin de cette semaine, à cinq heures et demie, des ouvriers se rendant à leur travail ont découvert sur la route, près de Saint-Chamond, deux femmes attachées à un poteau électrique. Les malheureuses étaient transies de froid.

Les ouvriers les détachèrent et, après leur avoir fait prendre un cordial, les accompagnèrent à leur domicile. La gendarmerie a ouvert une enquête. Les coupables sont connus.

Les Faits-Divers de la Semaine

MYSTÉRIEUSE AGRÉSSION. — Vers 10 heures du matin, une femme âgée de 64 ans, sortait de chez elle, lorsqu'un individu lui asséna sur la tête un coup de matraque très violent.

La malheureuse tomba sur le sol et resta plusieurs heures dans le coma. On ignore absolument les motifs de cet acte de banditisme et on ne sait qui soupçonner d'en être l'auteur.

AMIENS

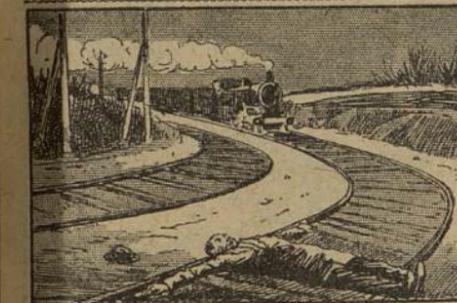
DOUANIERS ET FRAUDEURS. — Une rencontre mouvementée s'est produite, pendant la nuit, entre dix fraudeurs qu'on croit originaires de Fourmies, et quatre douaniers. Des coups de feu ont été tirés.

Un sous-brigadier des douanes a eu ses vêtements traversés par une balle de revolver. Les fraudeurs ont abandonné sur le lieu du choc deux ballots de tabac. Ils n'ont pu être joints. **COGNIES-CHAUSSEE**



CAPTURE TRAGIQUE. — Étonné d'apercevoir de la lumière dans un chalet inhabité, un maraîcher s'arma d'un fusil et prévint cinq de ses voisins qui s'armèrent également, puis ils frappèrent à la porte. La lumière s'éteignit, mais d'une fenêtre dont une vitre était cassée, on tira sur les assaillants et un individu sauta dans le jardin. Les trois hommes firent feu sur le voleur qui, blessé, put être capturé.

WIERS.



EPOUVANTABLE SUICIDE. — Dans un accès de désespoir, un homme résolut de se suicider. Il se rendit sur la voie ferrée, se coucha, les jambes allongées, les bras en croix, la tête sur un des rails. Un train passa qui le décapita. On retrouva la tête du malheureux coupée en deux, le masque détaché.

LES FONTENNETTES.



JEUNE FILLE ATTAQUÉE. — En revenant de Dinon par le chemin vicinal, une jeune fille vit sortir d'une haie un individu qui se précipita sur elle et la somma de lui donner son argent. Il la fouilla et, n'ayant rien trouvé, il l'assomma à coups de poing. On croit être sur la piste du coupable.

CALONNE.

LE MYSTÈRE DU VIADUC

Grand roman Policier

Par Michel NOUR

II (Suite.)

Chaussagnol laissa tomber le rideau et une grimace extraordinaire contracta son visage — tandis que ses paupières, enfin relevées, laissaient voir deux gros yeux noirs, ténébreux et sinistres.

Accroupie devant la cheminée, Mme Chaussagnol tisonnait lentement le feu et paraissait plongée dans une profonde indifférence.

René se dirigeait vers Auteuil où il comptait prendre le train jusqu'à la station de la Porte-Maillot.

L'air et la marche calmaient ses nerfs enfiévrés.

Plus que jamais, l'image de Blanche Leudel rayonnait dans son cerveau.

La joie et le désespoir luttèrent en lui ; la joie émanait de la femme aimée, et le désespoir de se trouver indigne de l'idole.

Peut-être l'enfance de Mlle Vaudricourt avait-elle été heureuse ; mais quelle cruelle, quelle amère déception, que son mariage avec M. Leudel.

Un viveur, un débauché, qui l'abandonnait pour ses plaisirs ; un joueur qui passait ses nuits dans les tripots ; un misérable qui, après s'être ruiné lui-même, dissipait la dot de sa femme.

Voilà quel avait été le mari de la pauvre Blanche...

Délaissée dès les premières semaines de leur union, elle n'avait cessé de souffrir tant qu'il avait vécu.

Un matin, la délivrance était venue, brutale et imprévue.

A la suite d'une querelle de jeu, Leudel s'était battu.

On l'avait ramené, la poitrine trouée d'une balle, expirant avant d'avoir pu implorer le pardon de sa femme...

Tout en marchant, René se remémorait une fois de plus ces pénibles souvenirs.

Il revoyait la jeune femme dans ses vêtements de deuil, si pâle qu'il la comparait alors à un lis merveilleux.

Depuis qu'elle s'était ainsi révélée à lui, en une visite à Cécile, il l'avait aimée...

— Quel amour insensé ! pensa-t-il.

Et, parvenu au pont du Point-du-Jour, il s'arrêta, s'accouda sur le parapet.

Une fatigue bizarre lui paralysait brusquement les jambes, tandis que sa tête s'alourdisait.

Absorbé par ses pensées, il n'y prit point garde.

Les yeux fixes, vagues, il regardait sans voir l'eau qui s'écoulait, noirâtre, entre-choquant ses flots avec un bruissement lugubre.

Une préoccupation l'étreignait : Comment mériter Mme Leudel ?

Elle était belle et riche ; lui n'était qu'un pauvre clerc de notaire sans aucune fortune, un être quelconque, insignifiant.

Pourquoi l'aimerait-elle ?

Et il lui prenait des ambitions fantastiques.

* Voir les numéros 161 et 162.

Par quelle action d'éclat s'imposer à son attention, faire naître son amour ?

Comment gagner ce cœur ?

Par la fortune ou par l'héroïsme ?

Quand on est épris, on oublie trop vite que le meilleur moyen de conquérir une femme est celui-ci : il suffit de bien l'aimer.

Se couvrir de gloire et de richesse peut l'éblouir, mais il y a autre chose qui la touche plus sûrement : c'est d'être très malheureux.

René ne pensait pas que c'était de cette façon qu'il allait devenir cher à Mme Leudel.

Un engourdissement l'envahissait peu à peu, sa tête s'inclinait lourde, comme sous l'influence d'un narcotique.

Il ne bougeait plus.

A ce moment, les deux ombres que Chaussagnol avait vues de sa fenêtre se rapprochèrent de lui.

Ces silhouettes étaient celle des deux individus enveloppés dans de grands capuchons qui dissimulaient leurs visages, et chaussés de pantoufles qui leur permettaient de marcher sans bruit.

— Monsieur Pitard, je crois que c'est le moment, dit l'un de ces hommes.

— Sans compter que l'endroit a été bien choisi par le particulier ! riposta Pitard en ricanant.

— Peuh ! reprit l'autre en haussant les épaules avec insouciance, ici ou là, qu'importe ! Ne sommes-nous pas des types à la hauteur, nous autres, voyons ?

— Bien sûr... Du reste, s'il avait pris le train, c'était aussi commode.

— Et avec l'omnibus, ça ne faisait pas un pli : on l'aurait cueilli en descendant comme un camarade qui a trop siroté...

— Tout va bien, et ce n'est pas le moment de bavarder... As-tu préparé les papiers, Bec-de-Lièvre ?

— T'inquiète pas ; j'ai tout ça dans la bonne poche...

— Alors, il s'agit de travailler vivement. Tout est désert pour le quart d'heure... Mais ça ne durera pas. Avec ses satanés « flics » on n'est jamais en sûreté...

— C'est dégoûtant ! appuya Bec-de-Lièvre.

Tous deux inspectèrent les alentours, du regard.

Ils ne virent rien de suspect.

Alors, sans se gêner, ils allèrent droit à René.

Pitard lui frappa sur l'épaule.

Le jeune homme ne bougea pas.

— Parfait ! ricana le bandit.

Et il empoigna sa victime à bras-le-corps, lui fit faire demi-tour sur lui-même, avec l'aide de son compagnon.

Le corps de René se renversa sur le parapet, la tête pendant dans le vide.

— Pristi ! Il pèse tout de même, le client ! exclama Pitard.

Bec-de-Lièvre ne répondit pas.

Après avoir débouonné le pardessus de René, il explorait les poches de ses doigts agiles, se hâtant, soit qu'il craignît que le narcotique versé par Chaussagnol dans la fameuse fine champagne 1860 ne produisît

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite.)

ENSEVELIS. — Un cultivateur de Plogoff et un de ses voisins étaient occupés à extraire des blocs de tuffeau d'une carrière située au village de Penaneach, quand tout à coup un éboulement s'est produit. Tous deux ont été ensevelis sous un amas de terre et de pierres. Quand on a réussi à les dégager, le premier avait le corps couvert d'horribles blessures et le second était de son côté, blessé à la tête et aux jambes. Malgré les soins qui lui ont été prodigués, le premier a succombé après d'atroces souffrances. **BREST**



UNE AGRÉSSION. — Dans un débit un Arabe offrait ses marchandises. Un consommateur lui porta un coup de poing. L'Arabe sortit, mais son agresseur, accompagné de trois camarades, le suivit. Les quatre hommes rejoignirent le marchand sur le boulevard ; ils le renversèrent, le frappèrent à coups de pied et de poing. L'Arabe, dont les blessures sont sérieuses, se plaint d'avoir été dépourvu de ses marchandises et de son argent. **GRAVILLE-SAINTE-HONORINE**



ACCIDENT MORTEL. — En manœuvrant un bloc de pierre au chantier de construction des nouveaux quais de charbon, un ouvrier laissa glisser le bloc qui vint l'atteindre à la jambe droite. Une violente hémorragie se produisit, mais le malheureux ne tarda pas à mourir. Il laisse une veuve et six enfants en bas âge. **HONFLEUR.**



POUR RATTRAPER SON KÉPI. — Penché à la portière de son wagon, un militaire laissa tomber son képi. Craignant une punition, le pauvre garçon n'hésita pas à ouvrir la portière et à sauter sur elle. Les employés de la gare voisine se mirent à sa recherche et le retrouvèrent. Le militaire était sérieusement blessé au genou. **SAINTE PAZANNE.**

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

LE MAGOT DE MASSONET

Eustache Massonet, plâtrier à Boulogne-sur-Seine, allait voir un ami à Billancourt. Le matin, il avait retiré de la Caisse d'épargne toutes ses économies, environ trois cent cinquante francs. Lesté de sa galette, comme le temps était beau, il voulait économiser le tramway. Ce fut un mauvais calcul, sans doute, car la marche altère, chacun sait ça, et Massonet, peu habitué à se sentir le gousset si bien garni, s'offrit en chemin une quantité de rafraîchissements. Il s'arrêta chez presque tous les mastroquets. Tant et si bien, qu'en arrivant à Billancourt, il était plein comme un œuf et raide comme la justice, si bien qu'un dernier marchand de vins lui refusa à boire. Quand Massonet ne boit plus, il fait le contraire ; mais le rambuteau était occupé par M. Portevin, mercier. Impatient d'un trop long séjour, le pocharde prend le négociant par le bras et, le faisant pirouetter sur les talons, il s'écrie :

— En voilà assez ! cède-moi la place, chacun son tour !

— Vous êtes un manant ! répondit le mercier.

Des vilains mots s'échangent. Les gamins accourent et poussent de tels hurlements que le bon ivrogne perd la tête, tire en l'air deux coups de revolver pour se débarrasser des galopins et se sauve. Les gendarmes, prévenus, lui font la chasse, et comme le brigadier allait lui mettre la main sur le collet, Massonet se retourne et fait feu.

Et voici pourquoi et comment un brave homme de plâtrier qui, jamais de sa vie, n'a même comparu devant le tribunal de simple police, vient tendre son bec devant le jury sous la grave accusation de tentative de meurtre sur la personne d'un agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions. Avec un jury sévère, ça peut mener à l'échafaud, une charge de cette nature.

— Accusé, dit le président, les renseignements recueillis sur votre compte vous représentent comme un honnête travailleur, d'un caractère paisible et doux. Les habitants de votre quartier, je dois l'avouer, ont unanimement témoigné en votre faveur.

L'Accusé. — Je les remercie.

LE PRÉSIDENT. — Veuillez expliquer à messieurs les jurés comment les instincts sanguinaires qui couvaient en vous se sont subitement manifestés. Vous lisez sans doute de mauvais journaux ?

L'Accusé. — Des mauvais journaux ? Je lis toutes les semaines l'Illustré national,

histoire de me faire une pinte de bon sang moyennant dix centimes, deux sous.

LE PRÉSIDENT. — Vous n'en lisez pas d'autres ?

L'Accusé. — Non, mon président. Ça me suffit pour m'entretenir le cœur en joie pendant sept jours.

LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas de mauvaises fréquentations ?

L'Accusé. — Une seule, ma belle-mère.

LE PRÉSIDENT. — Vous n'êtes pas liabouviste ?

L'Accusé. — Plâtrier, tout simplement, mon président.

LE PRÉSIDENT. — Et alors pourquoi avez-vous voulu tuer un gendarme ? Un gendarme, ce n'est pas assez dire, un brigadier de gendarmerie.

L'Accusé. — Pourquoi aurais-je voulu tuer un gendarme ?... Un lapin, je ne dis pas, ça se mange... Mais un gendarme, quand même il serait brigadier, ça serait un fichu civet.

LE PRÉSIDENT. — Mais alors comment expliquez-vous le coup de revolver au moment de l'intervention du brigadier ?

L'Accusé. — Je ne l'explique pas. J'avais bu... Tout ça, c'est la faute à mon magot... Ah ! on m'y reprendra à porter mes économies à la Caisse d'épargne !... Voilà six mois que je suis en prévention.

Les témoins à charge ne viennent pas précisément éclaircir la situation. Deux ou trois des gamins sont entendus ; on ne peut tirer d'eux

aucun renseignement, de nature à éclaircir la religion de messieurs les jurés. Quant au brigadier de gendarmerie :

— Les intentions exactes de l'accusé, dit-il, j'en ignore.

LE PRÉSIDENT. — Mais vous avez été affirmatif lorsque le juge d'instruction vous a interrogé.

LE BRIGADIER. — Je ne me serais pas permis de contredire monsieur le juge.

LE PRÉSIDENT. — Voyons, brigadier, oui ou non, l'accusé a-t-il tiré sur vous ?

LE BRIGADIER. — J'en ai eu comme une vague idée, mais je ne saurais dire au juste.

LE PRÉSIDENT. — Votre rapport à vos chefs déclare que l'accusé a manifestement voulu vous donner la mort...

LE BRIGADIER. — C'est comme qui dirait la formule d'usage dans les cas semblables.

LE PRÉSIDENT. — Combien de coups ont été tirés ? Pouvez-vous le dire à messieurs les jurés ? Les avez-vous comptés ?

LE BRIGADIER. — Oui, monsieur le président.

LE PRÉSIDENT. — Combien ?

LE BRIGADIER. — Ils étaient au plus au nombre d'un seul et unique.

LE PRÉSIDENT. — Avez-vous entendu siffler la balle à vos oreilles ?

LE BRIGADIER. — En aucune façon.

Voilà maintenant les témoins à décharge. L'entrepreneur qui emploie Massonet dépose en ces termes :

— Massonet est un ouvrier épatant. Il se

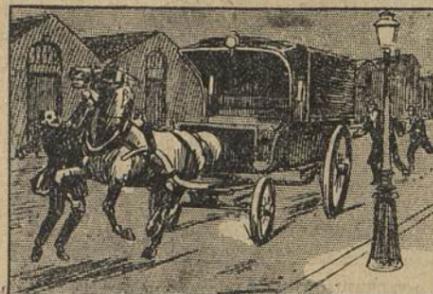
Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

UN DRAME DANS UN ASILE. — L'asile de Terre-Nègre, qui est un dépôt de mendicité, a été le théâtre d'un drame. Un surveillant excédé par les cris et les plaintes d'un malheureux paralytique pensionnaire de l'établissement depuis un mois déjà, lui a dans un moment de colère, et pour le faire taire, couvert la bouche d'un baillon énergiquement noué, et ensuite d'un coussin, le baillon étant insuffisant pour obtenir le silence. Le vieillard a été asphyxié. Les indigents, camarades de chambre de Lejeune, ont assisté au drame qui s'est déroulé vers deux heures du matin. **BORDEAUX.**



DRAME SANGLANT. — Congédié de l'usine, en raison de son âge, un ouvrier réduit à la misère guetta son ancien contremaître et lui tira un coup de revolver qui l'atteignit à peine. Mais ce dernier, furieux, terrassa son adversaire et lui porta trois coups de couteau. Le vieillard a succombé. **MONTAUBAN.**



VICTIME DE SON COURAGE. — Un cheval attelé à une voiture sans conducteur parcourait vers minuit le quai de Bacalan. Un ouvrier s'élança à la tête de l'animal emballé. Malheureusement il fut renversé et blessé à la poitrine par le brancard du véhicule. Il a une côte fracturée. **BORDEAUX.**



ACCIDENT DU TRAVAIL. — Monté sur un wagon de charbon un manoeuvre procédait au déchargement. Tout à coup il glissa et tomba sur la voie ferrée, se faisant à la tête une grave blessure. Après avoir reçu les premiers soins, le malheureux fut dirigé sur l'hôpital. **BORDEAUX.**

pas un effet de longue durée, soit qu'il eût peur d'être surpris par des passants.

Bec-de-Lièvre, — ainsi surnommé pour la difformité de ses lèvres, — avait sans doute l'habitude de ces sortes de besognes, car il eut tôt fait de s'emparer du portefeuille de celui qu'il fouillait.

Il l'ouvrit sans peine et s'empara de ce qu'il contenait.

La lueur vague d'un réverbère lui suffit pour examiner les papiers.

— Des lettres, murmura le bandit, ce n'est pas ce que je veux... Probablement des papiers de la particulière dont voici la photographie... Pas mal, la donzelle... Un peu maigrotte... Ah! voici ce que je cherche...

C'était le reçu de Chaussagnol.

Bec-de-Lièvre le mit dans sa poche.

Et, dans le portefeuille, il plaça quelques billets de banque...

— Si c'est pas malheureux! grogna Pitard, gâcher toute cette argent-là! Ce qu'on pourrait en boire, des verres, avec ça!

— Et du bon! renchérit Bec-de-Lièvre; mais, que veux-tu, c'est la consigne... Nous sommes payés pour obéir...

— Je ne dis pas... Mais ça fait mal au cœur tout de même...

— Allons, assez causé... La principale besogne est faite, maintenant... Passons à la dernière formalité...

Ce que Pitard appelait dédaigneusement « une formalité » était précisément la partie la plus horrible de leur exploit.

Il s'agissait de faire disparaître René...

Le portefeuille fut replacé dans la poche du pardessus et le vêtement soigneusement reboutonné.

René n'avait pas fait un mouvement.

Soudain, Pitard dressa la tête, tendant l'oreille.

— Quoi? questionna laconiquement son compagnon.

— Dépêchons-nous... J'entends marcher de l'autre côté du viaduc. C'est certainement deux types de la police...

— Alors, allons-y, riposta Bec-de-Lièvre. Ce ne fut pas long.

Les deux bandits empoignèrent chacun une jambe du jeune homme qu'ils soulevèrent ainsi horizontalement.

Puis ils le poussèrent dans le vide...

Le corps bascula.

Ils lâchèrent les pieds...

— Sauvons-nous! souffla Pitard. Voilà les sergots...

Sans perdre une seconde, baissant le buste, rasant le parapet, les deux complices s'enfuirent silencieusement.

— Pourvu qu'ils n'entendent pas le plongeon! pensa Pitard.

Cette crainte était vaine.

Les deux agents avançaient tout en devisant, loin de se douter qu'un crime venait d'être commis à quelques pas d'eux.

Même, parvenus au milieu du pont, ils firent demi-tour et s'éloignèrent vers Auteuil.

Entendant leur pas cadencé s'affaiblir peu à peu, Pitard exclama:

— Chacun son quartier! A la bonne heure! Bon voyage, messieurs!

Il retourna, « par acquit de conscience! » dit-il, jusqu'au point où le drame s'était passé pour s'assurer que rien de suspect ne subsistait.

Regardant par-dessus le parapet, il ne vit que l'eau noire qui se brisait en mugissant contre les piles du pont.

— Bon, murmura-t-il, quand on le repêchera, il aura la peau verte!

Et il s'en vint rejoindre Bec-de-Lièvre avec lequel il gagna la rue Leblanc.

A la maison de Chaussagnol, une fenêtre était éclairée au premier étage.

— Il attend, dit Pitard.

Sans répondre, Bec-de-Lièvre prit une boîte d'allumettes-tisons, en enflamma une et la lança en l'air.

La lueur crépitante décrivit une large courbe et retomba dans le ruisseau où elle s'éteignit.

Aussitôt la lumière disparut de la fenêtre de Chaussagnol.

L'agent d'affaires indiquait qu'il avait compris le signal.

III

Cécile s'était endormie d'un calme sommeil que berçait un rêve radieux.

Elle se voyait vêtue de blanc, la fleur d'orange au front, à la porte d'un jardin magnifique, diapré de fleurs brillantes et parfumées qui embaumaient l'air.

Un beau jeune homme, qui avait les traits d'Albert Servois, venait au-devant d'elle, la prenait par la main et la conduisait dans une allée bordée de verdure où les pieds s'enfonçaient dans le sable fin comme dans un moelleux tapis...

— C'est la route de la vie, lui disait Albert; voyez comme, pour nous, elle est belle et douce, comme elle s'étend au loin, toujours droite, unie et agréable...

Tout au contraire, Mme Guimont passa dans l'insomnie une nuit affreuse.

D'abord, elle avait veillé tard, attendant le retour de son fils.

René avait une conduite excessivement régulière.

Pour la première fois, peut-être, Mme Guimont s'inquiétait à son sujet.

Quel événement, quel accident plutôt, avait pu le retenir ainsi?

Toute la série des accidents possibles défila tumultueusement dans l'imagination angoissée de la malheureuse mère.

A chaque instant, elle s'attendait à ce qu'on lui ramenât son fils blessé, écrasé, mort, peut-être.

Toute la nuit s'écoula dans ces trances.

Au matin, n'y tenant plus, elle alla réveiller Cécile pour lui faire part de ses angoisses.

Elle n'eut pas besoin de parler pour effrayer la jeune fille.

En voyant le visage bouleversé de sa mère, Mlle Guimont s'écria:

— Mon Dieu! qu'y a-t-il? Quel malheur est donc arrivé?

— Ton frère...

— Eh bien?

— J'ai peur... il lui est certainement arrivé quelque chose... Il n'est pas rentré...

Cécile ne prononça pas un mot.

Elle devint d'une pâleur extrême, atterrée par l'épouvante d'une catastrophe.

— Je vais aller tout de suite chez M^e Chamberlot, reprit Mme Guimont; si ton frère n'est pas à l'étude...

La pauvre femme n'osa pas achever sa phrase.

Tandis que la jeune fille tombait à genoux et s'abîmait dans une ardente prière, Mme Guimont se rendait en hâte rue Poissonnière où une nouvelle épreuve l'attendait.

Les clercs venaient d'arriver à l'étude quand elle s'y présenta.

Comme aucun ne la connaissait, ils s'informèrent de ce qu'elle désirait.

— Monsieur Guimont? demanda-t-elle d'une voix haletante.

— Il n'est pas encore arrivé, madame.

— Et monsieur Chamberlot?

— Non plus. Si vous voulez l'attendre?...

On lui avança une chaise.

Elle s'y laissa tomber lourdement.

Et des minutes passèrent, lentes et douloureuses, comme des heures d'agonie...

Ni son fils ni le notaire ne paraissaient.

(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

UN DRAME AU CATHÉCHISME. — Un gamin de douze ans, assis au catéchisme dans l'église du Drullat, avec ses camarades. Il avait dans sa poche un petit pistolet chargé d'une cartouche à balle. A un moment donné, il sortit son arme et la braqua dans la direction de la jeune Germaine B..., huit ans, qui suivait la leçon du curé. Une détonation retentit. La fillette poussa un cri et tomba, frappée à la tête. La pauvre petite est morte. C'était la nièce du curé. **BORDEAUX.**

CULTIVATEUR FUSILLÉ. — A la suite d'une discussion entre deux cultivateurs de Bernex, l'un a fusillé l'autre à bout portant. La victime a été transportée à l'hôpital de Thonon dans un état désespéré. Le coupable s'est constitué prisonnier. **ÉVIAN-LES-BAINS.**



UN EMPLOYÉ DE BANQUE ASSAILLI. — Ses recouvrements faits, un employé se dirigeait vers la gare pour y prendre le train, quand sur la route, une détonation retentit. Une balle fit voler des éclats de roches qui blessèrent l'employé au visage. L'employé tira des coups de revolver dans la direction d'où était venu le coup de feu. Un homme sortit alors de derrière un rocher et s'enfuit. **MODANE.**



ACCIDENT. — Un propriétaire revenait à toute vitesse de la gare, avec son auto, quand il fit la rencontre d'une autre voiture. Le corne pour faire détourner cette dernière, mais le cheval effrayé par le bruit de la corne fit un brusque écart et tomba avec le véhicule dans une mare. On put retirer de l'eau le conducteur et l'animal. **LAYS SUR-LE-DOUES.**



EN REVENANT DE LA FOIRE. — Trois personnes étaient montées sur la voiture d'un cultivateur qui revenait d'une foire. Tous les voyageurs étaient debout, derrière une cage à porcs à laquelle ils s'accrochaient. A un tournant un cahot fit perdre l'équilibre aux trois hommes qui tombèrent entraînant la cage. L'un d'eux eut la tête broyée. **SAINT-JENGOUX-LE-NATIONAL.**

tire avec avantage du stuc et du carton-pâte.

LE PRÉSIDENT. — Que pouvez-vous dire au sujet du coup de revolver?

LE TÉMOIN. — Je peux dire tout simplement que pour la rosace et la corniche, il est épatant.

LE PRÉSIDENT. — Alors, vous ne savez rien de la scène. L'accusé est-il un bon ouvrier?

LE TÉMOIN. — Epatant. Y a pas son pareil pour le crépi napolitain sous la calotte des cieus.

LE PRÉSIDENT. — Est-il sobre?

LE TÉMOIN. — Il boit un peu, comme tout le monde, mais sans exagération. (Se tournant vers l'accusé). N'est-ce pas, mon vieux, que t'es pas un assassin.

L'ACCUSÉ. — Pour sûr.

C'est ensuite un défilé de braves gens qui chantent les louanges du plâtrier. Il paie régulièrement son terme, dit la concierge. Il n'a pas d'ardoise à la maison, proclame le marchand de vin qui l'héberge. Et il n'est presque jamais pochard.

Massonet, ému, remercie tout le monde. Il proclame son respect et son dévouement pour les institutions que la France s'est librement données.

— Je n'ai jamais été soldat, dit-il, vu ma hernie, mais si la Patrie a un jour besoin de mon bras, et même des deux...

LE PRÉSIDENT. — La parole est au ministre public.

L'organe de l'accusation déclare renoncer à requérir, les charges n'étant pas suffisamment établies. Le défenseur gazouille inutilement

pendant trois longues heures et, après une minute au plus de délibération, le jury rend, à l'unanimité, un verdict d'acquiescement.

UNE POULE ET DEUX COQS

Le prévenu, un grand blond, se nomme Firmin Lataupe; il exerce la profession de modéleur en porcelaine et il est âgé de trente ans.

Le plaignant, M. Rigobert, marchand de parapluies, est un petit noir; il avoue quarante-deux ans. La poule qui occasionna une rixe entre ces deux coqs est une jolie rousse, de taille moyenne, répondant au prénom d'Elisabeth; elle est mécanicienne de son état. Vingt-deux ans au plus.

LE PRÉSIDENT. — Firmin Lataupe, vous êtes prévenu d'avoir porté des coups à M. Rigobert; reconnaissez-vous le fait?

FIRMIN. — Oui, monsieur le président, mais je demande à m'expliquer. Je passais paisiblement dans la rue, quand j'aperçois un individu qui donnait le bras à ma maîtresse et lui parlait dans l'oreille. Alors, vous comprenez, dans un mouvement de jalousie, j'ai tapé...

Si vous avez jamais eu une maîtresse...

M. RIGOBERT. — Je ne connais pas du tout monsieur. Je me promenais tranquillement avec une dame quand, tout à coup, il m'a porté un coup de poing derrière la tête. Je tombe en

avant et je me blesse au genou. Je me relève: il me lance un second coup dans la poitrine; je roule sur le dos et je me blesse au...

LE PRÉSIDENT. — Allez vous asseoir.

M. RIGOBERT. — Je ne peux plus... Vous comprenez, sur un tesson de bouteille.

LE PRÉSIDENT. — Restez debout alors.

Écoutons maintenant le petit discours que récite d'une haleine la charmante Elisabeth, avec un aplomb peut-être un peu trop prémédité.

— Donc, que ça est venu comme ça, sans rien du tout, et que je ne m'en doutais même pas, parce que, ayant une amie malade à l'hospice, et que je voulais lui porter un peu d'argent, j'ai pensé à M. Rigobert. Qu'elle connaît, et que j'ai dit à M. Firmin: « Ça ne te fait rien que j'écrive pour ça à M. Rigobert et que je sorte avec lui, mais à la condition que tu ne me suivras pas? » Il me répond: « Fais ce que tu veux; je ne te gênerai pas du tout. » Donc, alors que j'envoie ma lettre et que ce monsieur sort de chez lui pour venir avec moi quand, dans une rue que je ne sais pas même le nom, du côté de la place de l'Hôtel-de-Ville, voilà que M. Firmin paraît tout à coup devant nous et flanque un coup de poing derrière la tête de M. Rigobert, et même plusieurs, sans que je sache ni pourquoi ni comment, et qu'on nous a tous conduits chez le commissaire de police.

Après cette accablante déposition, le tribunal condamne le prévenu à un mois de prison.

En voyant Elisabeth et Rigobert sortir

bras dessus, bras dessous, ed la salle d'audience, Firmin se lève, passe la main dans sa blonde chevelure et déclame, avec un accent d'amère ironie, ce beau vers d'un poète que je n'ai point l'honneur de connaître:

Ou l'on fut, ou l'on est, ou l'on sera cornu.

Le greffier.

BON FILS ET MAUVAIS SOLDAT

Le soldat Baron, du 4^e régiment de la garde comparaisait cette semaine devant le conseil de guerre de Berlin pour voies de fait envers un supérieur. Ayant appris que sa mère, qui habite à 300 kilomètres de Berlin, dans un village de Silésie, était gravement malade, Baron résolut de partir sans tarder, et, sans demander aucune permission, il mit résolument son projet à exécution, partant à pied avec 20 pfennigs dans sa poche.

Il tomba, exténué, dans une forêt, à quelques 50 kilomètres de Berlin, où un garde forestier le trouva mourant de faim.

Suivant le conseil du garde, le soldat résolut de rejoindre son corps. Arrivé au quartier, un sergent voulut lui prendre sa baïonnette, et le conduire au corps de garde. Baron refusa, insulta le sous-officier et se battit avec lui. Poursuivi pour ces faits, il a été condamné à trois semaines de consigne, le tribunal ayant jugé que le jeune soldat ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales.

LA GOUTTE DE SANG

Grand roman dramatique

PAR JULES MARY

TROISIÈME PARTIE

Perdus dans Paris

VII (Suite.)

Ils ont à peine dépassé la voûte que derrière eux, à cent pas, éclate, ronfle, l'air martial de l'Armée de Sambre-et-Meuse.

Ils s'arrêtent un instant pour reprendre haleine.

Ils doutent. Ont-ils bien entendu ? En avant, ou en arrière ?... Vers Neuilly, ou vers Clichy ? Leurs oreilles bourdonnent de tout le sang qui s'accumule au cerveau.

— Vers Clichy, patron !... dit Boutort.

— Et mon avis, ajoute Chevillat, c'est qu'il se moque de nous.

— En avant ! hurle l'ingénieur...

Car, là, tout près, il lui a semblé qu'un homme s'enfuyait et, dans cet homme, il a cru reconnaître Mirador...

Une ombre s'enfuit, en effet, dans les ténèbres, s'enfuit avec une vitesse qui tient du prodige... Elle ne paraît pas toucher au sol, pareille, dans cette nuit, à un peu de fumée qu'un vent de tempête emporterait.

En quelques secondes, l'ombre s'est évanouie... la piste est perdue.

Et ce n'est plus vers Clichy que l'orgue ait entendre sa musique monotone à laquelle manquent la moitié des notes...

C'est vers Neuilly... De nouveau, l'orgue est derrière eux... Et il y a là, presque, quelque chose de fantastique et de surnaturel.

Derrière eux, et tout près, l'orgue leur moule le belliqueux appel du Père la Victoire et Coribasse a un rugissement de rage...

— Cette fois, je le tiens !

Il a réuni toutes ses forces. Ses bonds sont prodigieux. Boutort et Chevillat ont peine à le suivre.

Boutort murmure :

— Tout de même, le capitaine a tort !

Faut pas tenter le diable...

Il avait tort de craindre.

Alors que l'orgue venait de se faire entendre en avant, comme s'il avait sauté par-dessus la tête de l'ingénieur, on l'entendit en arrière.

Et cette fois fut la dernière.

Il eut un accent triomphal qui résonna dans la nuit :

Allez, enfants de la patrie... Le jour de gloire est arrivé !

Et ce fut tout.

Mirador avait assez mystifié les apaches, Mirador était satisfait...

Il avait conduit la bande jusqu'à la porte de Champerret...

Là, il se reposa. Il était en sûreté.

Les sinistres rôdeurs n'osèrent s'aventurer jusqu'à lui... comme des oiseaux nocturnes qu'éfraye la lumière...

Hors de la barrière, ils aperçurent l'officier qui hélait un fiacre rentrant à vide de quelque course dans la banlieue...

Le cocher devait faire des difficultés, sans doute parce qu'il n'était pas rassuré devant ce mendigo, affublé d'un orgue de barbarie, parcourant les rues à pareille heure... puis se laisser convaincre par un fort pourboire... et le cheval s'éloigna, cahin-caha...

Boutort s'approcha de Coribasse, debout, immobile sur le trottoir.

— Faut pas vous décourager, costaud... On le repincera, votre homme !...

L'autre ne répondit pas.

Et Boutort, s'étant approché davantage, fit une découverte étrange...

L'ingénieur pleurait !... pleurait des

larmes d'orgueil blessé !... pleurait des larmes de rage... et d'humiliation... Il s'essuya furtivement les yeux, et dit seulement :

— Patience ! Tout n'est pas fini !... Maintenant, à Modeste ! ! !

VIII

Ainsi que nous l'avons dit, Modeste avait été reçue tout de suite cher M. Le Barroy, le grand couturier de la rue Royale. A peine le gérant lui fit-il subir le rapide examen habituel aux mannequins :

— Marchez... plus vite... plus lentement... Baissez-vous ! Penchez-vous ! Jouez de l'éventail... Veuillez vous asseoir... Ne rentrez pas trop la poitrine...

L'examen avait été favorable et elle était admise à faire partie de la ruche bourdonnante, parmi tous les frou-frous de robes, les froissements d'étoffes, les allées et venues et les conversations fiévreuses des clientes, des vendeuses, des habilleuses, des essayeuses, des ouvrières. Elle devenait quelque chose dans cet empire du chiffon, où affluent tous les mondes : le grand, le demi, le quart de monde ; mondaines ou reines de théâtre ; grandes dames et beautés professionnelles, le monde politique et la haute bourgeoisie ; femmes de ministres, de grands fonctionnaires et de milliardaires ; toutes les clientèles se confondant, pêle-mêle, dans le même amour de la toilette.

Sans l'ignorance où elle était du sort de Valentine, elle eût été heureuse.

Oh ! complètement heureuse, comme doivent l'être des malheureux qui, pendant des jours et des jours, des nuits et des nuits : heures mortelles, heures tragiques, ont été exposés à tous les hasards, sur mer, d'une tempête abominable.

Elle avait cru, cent fois, que c'était fini, que c'était la mort.

Et la voici, tout à coup, qui retombait dans un calme plat, dans la paix la plus profonde !

Le saut était si brusque, la transition si foudroyante, qu'elle en était comme hébétée, avec de vagues somnolences, avec ce sentiment qu'il lui faudrait dormir deux jours et deux nuits de suite pour se remettre en équilibre.

Elle ne pouvait croire que ses peines étaient finies.

Elle prit son travail dès le lendemain. A dix heures, elle était à son poste, avec les autres, dans un des petits salons réservés où, pour s'asseoir, les mannequins ont des tabourets sans dossiers, car les dossiers pourraient user les robes qu'elles endossent, qui servent de modèles, et ces robes appartiennent à Le Barroy.

Elle était la première. Les autres arrivèrent, une à une, essouffées d'avoir monté rapidement les escaliers et de s'être hâtées dans les couloirs, afin d'éviter une réprimande. Et toutes revêtirent le fourreau, la robe collante en satin noir, faite pour modeler les formes et qui se plaque sur le corps des jolies filles en les changeant en statues animées. C'est par-dessus le fourreau qu'on endosse les robes avant de les présenter aux clientes.

Heureuse, elle le fut ! Cette première journée se passa dans des enchantements, et il en fut de même de celles qui suivirent : semaine de repos, de calme et d'espoirs.

Elle prenait à cœur son emploi, avec l'ambition secrète de contenter tout le monde et de conquérir peut-être une place de vendeuse, et petit à petit de première d'atelier, car elle était adroite et elle comptait que peu à peu on se rendrait compte de ce qu'elle valait.

Sa douceur et sa tristesse écartèrent d'elle les jalousies, rivalités, méchancetés que sa beauté et la pureté de ses formes auraient pu lui attirer, car elle était belle, admirablement belle, à ce point qu'une

cliente lui dit, nettement, le premier jour :

— Oh ! oh ! ma fille, vous ne resterez pas longtemps dans votre fourreau.

Elle fut tenue à l'écart pendant deux jours, pas plus. Après quoi on l'adopta. Du reste, la besogne pressait. C'étaient des séries d'habillages et de déshabillages. Vingt fois, trente fois dans la journée, elle entra dans les salons inondés de lumière, devant les paires d'yeux braqués sur elle, les femmes détaillant les robes, mais les hommes, monocle à l'œil, détaillant sa beauté parfaite.

Et elle entendait des mots :

— Où avez-vous déniché ça ? C'est une perle !...

Modeste n'y prenait pas garde.

Elle avait résisté à trop de misères pour se laisser attendre par un compliment. Une image emplissait son cœur... celle de Jean... Son cœur n'en recevait pas d'autres.

Une semaine de paix complète où elle revêcut vraiment...

Puis, avec la semaine qui suivit, ce fut un autre calvaire...

Lelundi, vers trois heures, elle se trouvait au salon réservé où elle brodait, à ses moments perdus, un ouvrage pour elle-même, lorsqu'une vendeuse entra, réclamant un mannequin.

Il y en avait là quatre, qui, depuis le déjeuner, fatiguées peut-être de la journée de la veille — qui était un dimanche — avaient essayé d'échapper à toutes les besognes : l'une cassant le lacet de son corset, l'autre sa jarretelle, l'autre n'arrivant pas à rattraper un chignon rebelle... inventant cent prétextes comme des soldats qui tirent au flanc et coupent à la manœuvre.

Bien que ce ne fût pas le tour de Modeste, elle se dévoua, gentiment, se hâta de passer la robe demandée.

Et pendant que les autres se polissaient les ongles, ou se mettaient du rouge aux lèvres, la jeune fille sortit dans le large couloir sur lequel s'ouvraient les salons d'essayage.

La porte d'un de ces salons était ouverte.

Modeste entendit des voix. Elle s'arrêta brusquement, pâlit, et écouta...

Puis, parce qu'elle craignait de se tromper, elle avança la tête, risqua un regard... étouffa un cri :

— Giselle ! ma Giselle !... Et Jean ! C'était Giselle, en effet, avec Mme Chenavat, et Jean Mirador les accompagnait.

Si rapide que fût son regard, elle eut le cœur broyé par ce qu'elle vit... Ce qu'elle vit, c'était, sous l'œil maternel de Mme Chenavat, Giselle s'entretenant à voix basse avec Mirador... dans l'angle d'une fenêtre... Ils étaient seuls. Le salon était désert... Le visage joli de la jeune fille était rose d'une animation singulière... Elle aimait Mirador depuis longtemps. Et elle était heureuse de se trouver près de lui... Comment Modeste n'eût-elle pas compris — elle qui était jalouse — ce qui se passait dans cette âme ?... les délicieuses joies qui s'y épanouissaient ?

Alors la jeune fille se recula, effarée, éperdue.

Éperdue par l'acuité douloureuse de de l'émotion qui s'emparait d'elle... qui n'était pas nouvelle, pourtant... mais qu'elle n'avait fait que deviner déjà, et qu'elle avait voulu étouffer à sa naissance... comme on étoufferait un reptile dont on redouterait pour plus tard la morsure...

Et cette émotion, c'était plus que de la jalousie contre Giselle.

C'était de la haine...

Où, l'enfant abandonnée de tout et de tous, seule au monde, et qui n'avait pour se retenir à la vie que l'amour... l'enfant haïssait...

Elle ne réfléchissait à rien... ni que Giselle l'avait précédée dans le cœur de Mirador... ni que Giselle était innocente

de cette haine... Giselle qui avait prouvé à Modeste tant de dévouement, tant d'affection...

Loin de la Viergette, elle avait fini par se créer des illusions... Et de l'illusion, est-ce qu'il n'est pas facile de passer bien vite à l'espérance ?

Tout à coup la réalité reparaisait, avec cette chose si simple et si vulgaire...

Giselle, amoureuse, s'entretenant à voix basse avec l'homme qu'elle aimait. Elle marcha à reculons jusqu'au petit salon des mannequins.

Elle murmurait :

— Je la hais ! Qu'a-t-elle fait pour être si heureuse ? Qu'ai-je fait, moi, pour être si malheureuse ?...

Puis elle cacha son visage entre ses mains.

Elle murmura encore :

— J'ai horreur de moi ! Et elle vint tomber évanouie entre les bras de ses compagnes.

Elle fut deux jours malade, avec une fièvre violente et du délire. Le gérant vint la voir, lui donna de bonnes paroles, lui versa son mois d'avance, en devinant son dénuement.

Elle avait loué une chambrette tout près de la Madeleine, rue Boissy-d'Anglas, à quelques minutes de la rue Royale.

Sa fièvre et son délire n'avaient point d'autre cause que l'horreur qu'elle s'inspirait.

Son énergie avait été soumise à de trop dures épreuves pendant les jours de détresse vécus depuis qu'elle avait quitté la Viergette. Tous les ressorts de sa volonté se détendaient.

L'idée de la mort n'était jamais entrée en elle... pas plus qu'en Valentine.

En enfant jolies et jeunes, à la sève puissante, toutes deux elles voulaient vivre...

Une fois, pourtant, Modeste l'avait dit à son amie :

— J'aime sans espoir... Alors, c'est la vie sans but. Pendant combien de temps conserverai-je le courage de lutter, puisque au bout de la lutte je n'aurai ni espoir, ni bonheur ?

Hélas ! personne n'était plus là pour la reconforter... Elle roulait dans un abîme...

Pendant les deux journées qu'elle venait de passer dans son lit, en proie à cette fièvre qui l'avait presque entièrement retranchée du monde, elle n'avait reçu que la visite du gérant... alors qu'elle se sentait déjà mieux. Mais elle se rappelait pourtant avec effroi un cauchemar qui, bien sûr, n'était dû qu'à sa surexcitation...

En ce cauchemar, elle avait cru voir un homme qui entraînait dans sa chambre, sans faire aucun bruit... glissant vers son lit avec une légèreté de fantôme... ou de voleur... Dormait-elle vraiment, ou était-elle éveillée ? Elle n'aurait pu le dire. Il y avait, dans ce rêve, une partie de réalité, car cet homme, elle croyait l'avoir reconnu... Où avait-elle entrevu ces yeux sombres, brillants et durs ?... cette figure d'une énergie singulière, aux traits accusés, irréguliers, et pourtant formant un ensemble qui retenait, qui forçait l'attention ?...

Sortie de sa fièvre, elle évoquait cette image.

Elle en trouva la ressemblance.

Cet homme, elle l'avait vu, lors de la fuite de la Viergette, dans le compartiment du train qui l'emportait vers Paris... Cet homme lui avait inspiré une terreur superstitieuse. Elle avait cru lire, dans le regard terrible, la pensée d'un meurtre... Et une autre image, plus redoutable et plus sinistre encore, avait surgi à son souvenir... Celle des deux bandits, au visage noirci, qui avaient précipité un cadavre dans les fours embrasés de la Chalade.

L'homme avait ouvert doucement la porte de sa chambre... il s'était dirigé vers le lit où elle reposait... Il avait souri en voyant qu'elle dormait... Dans ses paupières, à demi baissées, elle avait surpris ce sourire... Il avait fait quelques pas encore... et il était resté longtemps devant le lit à la contempler...

Puis, dans l'escalier de l'hôtel, on avait entendu la bousculade de gens qui montaient et descendaient... L'homme avait eu peur... Il avait disparu, ainsi qu'il était entré, avec la même prestesse, dans le même silence... Mais, avant de disparaître... Oh ! elle rêvait... cette

* Voir les numéros 128 à 162.

chose abominable, c'était la folie et le dérèglement de la fièvre... ; il s'était penché sur elle... ; elle avait senti sur ses lèvres s'appuyer le baiser de l'homme dont les yeux semblaient chavirer brusquement dans un flot de tendresse... puis, un souffle ardent :

— Je t'aime ! Je te veux ! Tu seras à moi !

Maintenant qu'elle n'avait plus la fièvre, qu'avec une entière présence d'esprit elle pouvait se souvenir, réfléchir, elle se demandait si elle avait bien rêvé !... Ces détails étaient restés si précis, en sa mémoire, qu'elle doutait de son rêve... Alors ? Elle faisait des rapprochements !... qui s'imposaient à elle, en ces dernières semaines de sa vie de Paris, si misérables... Des événements, parmi tant d'autres, s'étaient imprimés avec force sur son cerveau... Ce n'était pas seulement la rencontre des frères Sambut en chemin de fer... Mais un sinistre pressentiment l'avait assailli, en sentant peser sur elle ce regard sombre de l'ainé des deux frères... Son instinct de femme — jetée à tous les hasards de Paris, n'était-elle pas la proie convoitée ? — lui avait fait entrevoir le danger.

Elle n'avait pu s'empêcher de dire à Valentine :

— Cet homme fera mon malheur !...

Et dans son rêve d'hier, ce même regard de convoitise violente et sans pitié, elle l'avait de nouveau reçu... la blessant comme d'un coup de couteau.

Ce n'était pas tout... L'attentat dont elles avaient failli toutes deux être victimes la première nuit passée à l'hôtel du Volga, qui donc l'avait commis, si ce n'était ce même homme, qu'elles avaient vu rôder aux alentours de l'hôtel et qui ne les avait point quittées depuis leur arrivée à la gare de l'Est ?

Enfin, il n'y avait pas jusqu'à ce mystérieux avertissement qui avait été donné à Modeste par une fille, dont la pitié rachetait bien des fautes :

— Prenez garde à Coribasse !...

Mais ici, Modeste s'y perdait.

Qu'était-ce que ce nom étrange qui frappait pour la première fois ses oreilles ?

Était-ce le nom de l'homme qui la poursuivait ?

Peut-être !

Elle interrogea au bureau de l'hôtel, pour savoir quel pouvait être ce visiteur étrange. On lui répondit qu'en dehors du gérant de M. Le Barroy, personne n'était venu la voir. Elle n'osa insister, ni raconter ses craintes, de peur d'être prise pour une folle.

Elle retourna rue Royale. Mais elle tremblait, à toutes les heures du jour, chaque fois qu'on l'appelait dans les salons d'essayage, elle tremblait de se retrouver, non pas devant Mirador, mais devant Giselle. Elle avait honte des sentiments mauvais qui emplissaient son cœur.

Et ce fut aussi pour échapper à ce dégoût d'elle-même, que lui vint la pensée de la mort... de la fuite suprême dans ce néant qui l'affranchirait de tant de peines, et sans doute lui épargnerait, dans l'avenir, tant de misères...

Comme autour d'elle rien ne faisait contre-poids à cette pensée — ni une affection, ni l'espérance d'une vie meilleure, — elle s'y abandonna presque sans résistance et peu à peu cette obsession domina toutes ses autres préoccupations.

Un soir, en rentrant, elle crut reconnaître, dans l'escalier mal éclairé, la silhouette de celui qu'elle avait entrevu en rêve, qu'elle avait vu jadis errer autour d'elle...

— C'est l'homme !

Était-ce possible ? Habitait-il donc le même hôtel ? Comment avait-il pu alors, et si rapidement surtout, découvrir sa retraite ?... Quelles folles imaginations !

Folie peut-être, mais cela ne l'empêcha pas de demander le lendemain au bureau :

— Est-ce que, parmi vos locataires, vous n'avez pas un certain Coribasse ?...

Oh ! comme elle tremblait fort en prononçant ce nom !... Ce nom, à l'énoncé duquel le gérant de la rue Boissy-d'Anglas n'avait pu retenir un violent mouvement de stupeur.

— Mais, mademoiselle, est-ce que vous vous moquez de moi ?... Je n'ai pas l'habitude de loger ici des bandits de cette espèce... Coribasse, le forçat ?

Matin, comme vous y allez ! Vous avez de belles connaissances !

Et on la regarda de travers, elle avait rougi. Elle balbutia et s'enfuit.

Ainsi, Coribasse était connu, célèbre à cause de ses crimes, et redouté de tous !... Et c'était ce misérable qui s'acharnait contre elle... Lui ! Ce ne pouvait être que lui, puisque, à son lit d'agonie, Hélène Rigaud avait voulu la mettre en garde...

A tout ce qu'elle souffrait vint s'ajouter la hantise de ce qu'elle venait d'apprendre.

Sa résolution fut prise.

Elle mourrait !...

Et quand elle fut ainsi résolue, elle devint tout à coup très heureuse... Tous les cauchemars disparurent. Toute crainte s'effaça. Elle éprouvait un grand soulagement, une sorte de sensation de

Elle a choisi son genre de mort.

Elle avait hésité entre le poison, le revolver, l'asphyxie, ou un bond dans la Seine.

Tout cela exigeait des achats, ou des préparatifs, ou un dérangement.

Elle avait rêvé quelque chose de plus simple et qui était là, tout prêt, à portée de sa main.

La pendaison...

C'était si commode ! Elle arrachait les cordons de tirage des rideaux de sa fenêtre. Ils étaient solides. Elle les avait essayés, déjà. Elle les attachait doubles, l'un à l'autre, les passait au plafond dans le crochet qui était destiné à retenir une suspension absente...

Elle faisait au bas un nœud coulant, en calculant bien sa hauteur.

Elle montait sur un tabouret, basculait, et tout était dit.



○ ○ LA GOUTTE DE SANG. — Modeste avança la tête, étouffa un cri : ○ ○

○ ○ ○ ○ ○ « Giselle ! ma Giselle !... Et Jean ! » ○ ○ ○ ○ ○

liberté, comme si les liens qui enchaînaient son cœur, qui emprisonnaient son âme, se fussent relâchés subitement.

— Ce sera pour ce soir ! se dit-elle.

Comme d'habitude, elle passa sa journée rue Royale, et, après avoir dîné avec ses camarades, au sixième étage, où étaient les salles à manger du personnel, Modeste revint s'enfermer chez elle.

Pendant deux heures, elle écrivit...

A Valentine d'abord, sans savoir comment sa lettre lui parviendrait.

A Jean ensuite, et elle versa dans sa lettre tout son amour.

A Giselle enfin, pour lui dire qu'elle mourait pour ne point la haïr.

Elle cacheta les trois lettres et les laissa sur sa table, bien en évidence.

— Et, maintenant, allons !

Elle se regarda dans une glace et se sourit.

Jamais elle n'avait été si belle.

Et c'est à peine si elle était un peu pâle !

Au fur et à mesure qu'elle repensait à ces choses, elles les exécutait, lentement, sans se presser, presque avec méthode.

Elle n'avait pas de regrets. Elle avait hâte de s'en aller. La pauvre Pirouette se disait :

— Je me sens devenir mauvaise !... Mieux vaut partir ! ! !

La corde était en place. Le nœud coulant pendait, immobile, n'attendant plus que le cou flexible et délicat, puis le saut dans l'inconnu, les vertèbres brisées, une agonie courte, presque instantanée, et la mort.

Elle approcha une chaise par-dessous. Elle y grimpa, passa le nœud fatal.

Puis, tout à coup, remarquant que de cette façon et à cette hauteur elle se verrait dans une glace, elle murmura :

— Ah ! non, pas ça ! Je n'aurais qu'à voir la grimace que je vais faire.

Elle tourna le dos, envoya d'un coup de pied rouler la chaise et retomba...

Elle ne s'agita même pas... Elle resta

pendue, les yeux fixes, dilatés, les lèvres entr'ouvertes.

Pierre Sambut n'avait pas perdu de vue Modeste depuis son arrivée à Paris. Soit par Matagrin, soit par lui-même ou par quelque affilié à sa bande, il l'avait surveillée et il aurait pu reconstituer jour par jour les misères de la pauvre fille depuis qu'elle était livrée à tous les dangers comme à toutes les séductions de Paris.

Modeste aurait pu lui échapper à sa sortie de Saint-Lazare.

Ici Sambut fut servi par la chance.

Hélène Rigaud avait pour voisine, à son lit d'hôpital, une femme nommée Florestine, qui entendit l'entretien de la moribonde avec Modeste. Florestine retint le nom de M. Le Barroy et l'adresse de la rue Royale. Or, cette femme connaissait et fréquentait la bande de Sambut. Deux jours après sa mise en liberté, Sambut était averti, connaissait la retraite de la pauvre fille, la filait un soir jusqu'à la rue Boissy-d'Anglas et prenait une chambre à l'hôtel. Modeste n'avait pas rêvé... Ce n'était ni la fièvre, ni le cauchemar qui avaient fait surgir devant elle, auprès de son lit, en cette nuit sinistre, le fantôme d'un homme dont elle sentait la caresse sur ses lèvres... C'était lui qui s'était introduit dans la chambre de la jeune fille, prêt au crime sur cette vierge, et si l'attentat avait échoué, c'est qu'il avait eu peur de quelque surprise.

Il était féroce et patient comme un tigre.

Il attendit.

Et Modeste ignorait sa présence. Sambut n'en était pas à son premier avatar. Il avait donné un faux nom, de fausses indications : Sambut n'était pas l'apache des barrières ; sa tenue était soignée... Il passait inaperçu, partout... inaperçu de ceux qui n'avaient pas rencontré son regard... Car seul, son regard aurait pu retenir l'attention, et le trahir... Rue Boissy-d'Anglas, aucun soupçon, on l'a vu.

Il aimait Modeste.

C'est profaner l'amour que de dire que cet homme l'aimait. Il s'était pris pour elle d'une passion furieuse, insensée, que les obstacles n'avaient fait qu'aviver davantage, passion toute physique, peut-être, et qui céderait après la première possession, mais qui n'en était justement que plus redoutable.

Il est temps de dire, rapidement ce qu'était cet homme, au moment où il va se trouver aux prises avec Mirador dans une lutte sans merci.

Son vrai nom, Coribasse.

Il avait reçu, et son frère comme lui, une instruction forte. L'éducation de Denis avait été interrompue par la ruine de la famille, la mort de la mère, le suicide du père, qui en une seule séance, avait perdu à la Bourse toute sa fortune ; mais Pierre Coribasse venait de conquérir son titre d'ingénieur civil. Il avait été l'un des plus brillants élèves de l'École centrale, sans travail, sans efforts, avec une extraordinaire facilité. Comment ce jeune homme, d'éducation supérieure, d'intelligence hors ligne était-il tombé si bas ? Alors qu'il avait le droit de prétendre à tout, comment le retrouvons-nous parmi ces misérables, rebut de Paris, leur chef et leur conseil ? Et après un passé de vols et de crimes ? Ici, la réflexion et l'observation se perdent dans un océan de mystères... Il n'y avait ni atavisme ni alcoolisme dans son cas... Les plus illustres médecins du monde se fussent perdus à chercher les causes d'une pareille chute... Il n'y avait nulle déviation et nulle irrégularité dans ce crâne excusant des actes coupables... Nulle passion, jalousie, déconvenue, haine, injustice, ne l'avait précipité dans l'abîme... Il était bâti comme tout le monde, mieux que tout le monde... Et cet homme était un voleur, était un meurtrier !... Cet homme avait plaisir à être ce qu'il était... une monstrueuse exception... un défi à tous les philosophes, aux médecins, aux psychologues !... Il avait voulu être le bandit bien moderne, usant de la science acquise pour perpétrer ses forfaits... L'ingénieur voulait mériter son titre autre part que dans le monde des honnêtes gens... Et Coribasse y était parvenu... Ses complices le redoutaient. Cela lui suffisait.

(La suite au prochain numéro.)

depuis quinze jours n'était que le prélude d'une catastrophe !

— Hélas ! mademoiselle...

— Demandez un répit à nos créanciers afin de nous donner le temps de vendre les terres que je possède encore du chef de ma mère. Je ne veux rien conserver, je veux sauver mon père du déshonneur et de la mort — car mon père mourrait certainement s'il lui fallait quitter cette maison où il est né et où sont morts tous ses ancêtres.

— La vente de ces terres ne produirait pas une bien grande somme, mademoiselle, et même votre sacrifice ne pourrait sauver la situation.

« D'ailleurs, vous n'avez pas le droit de disposer ainsi en faveur de votre père des bribes de votre fortune ; vous n'êtes pas seule, mademoiselle Micheline... ne l'oubliez pas.

Micheline ferma les yeux.

Un long silence se fit.

Dans l'âme de la jeune fille venaient de s'élever subitement des hésitations, dans son cœur venait de se dresser l'image de sa fille... de sa fille disparue, hélas ! mais qu'elle espérait bien retrouver un jour !

Et alors, comment pourra-t-elle lui venir en aide, à cette mignonne tant aimée, si elle ne possède plus rien, si elle consomme elle-même sa ruine !

Et Mauprat, qui comprend la lutte brisant ce cœur angoissé, reprend, très calme :

— Avant de prendre une semblable décision, il faut réfléchir longuement ; il faut surtout bien vous persuader que votre sacrifice serait inutile... rien ne pourrait sauver votre père de la ruine ! — C'est bien, Mauprat ; je vous suis gré de vos conseils... merci !

Elle lui tendit la main ; il la prit, cette main un peu brûlante, et il sentit les doigts de la jeune fille frémir.

Puis, sans un mot, ils se séparèrent.

Le notaire se dirigea vers le château, où le marquis de Presles, informé de son arrivée à Vertes-Feuilles, l'attendait. Que se passa-t-il entre eux ? Nul ne le sut ; mais, en regagnant son tilbury, Mauprat semblait profondément bouleversé.

Le grand coup avait été certainement porté, car Antoine ne descendit point pour le déjeuner.

Puis, le soir, Micheline et Morgane se retrouvèrent seules à la table de famille et au salon où, régulièrement cependant, le marquis venait lire ses journaux avant de remonter à son appartement.

Antoine s'isolait, gardant pour lui seul le désespoir qui le brisait.

Morgane, n'ayant point assisté à l'entrevue du matin entre Mauprat et le marquis, ignorait la fatale nouvelle, l'irréparable ruine les frappant tous ; et Antoine n'avait point jugé à propos de faire à sa femme une aussi terrible confidence.

— Vous avez vu Mauprat, ce matin ? demanda Morgane à Micheline, qui se levait de table et s'appuyait à regagner son appartement.

— Oui, madame, je l'ai vu.

— Que vous a-t-il donc dit de si grave ? Vous, vous êtes toute bouleversée ; et quant à votre père, il est resté enfermé chez lui toute la journée, refusant la moindre nourriture.

« Que se passe-t-il ici ? Auriez-vous donc tous deux des secrets que vous ne voulez pas me confier ?

« Et pourtant, ne suis-je pas la marquise de Presles ? N'ai-je pas le droit d'être mise au courant des événements heureux ou tristes se produisant dans cette demeure ?...

— Interrogez mon père, fit froidement Micheline.

— Oh ! comme vous me haïssez, n'est-ce pas ? dit Morgane en haussant les épaules ; et cette haine vous ne pouvez pas la cacher... elle brille dans vos yeux.

« Depuis que je suis la femme de votre père vous éprouvez pour moi une répulsion invincible ; et, quoi que je fasse, rien ne changera jamais votre manière d'agir envers moi ; un gouffre profond nous sépare l'une de l'autre !

« Ah ! certes, j'aurais pu vous aimer ; mais toujours vous vous êtes dérobée à mon affection. Le soir, au lieu de passer dans ce salon quelques heures près de moi, près de votre père, vous nous laissiez seuls tous deux, préférant à notre

compagnie l'isolement de votre chambre.

« Oh ! dès les premiers jours j'ai compris votre haine, cette aversion que vous ne cherchiez même pas à cacher, que je retrouvais dans toutes vos paroles, dans vos gestes, dans vos regards !

Micheline ne protesta pas.

Très calme, Morgane reprit :

— Et cependant, je n'ai jamais adressé la moindre plainte à Antoine ; j'ai subi sans murmurer la vie qui m'était faite en cette maison où tous me croyaient heureuse, où tous me croyaient fière d'être la femme du marquis de Presles !

« Et ce grand honneur d'être marquise, vous avez juré de me le faire payer bien cher, feignant d'ignorer que j'ai donné ma jeunesse et ma beauté en échange d'un nom universellement respecté, mais aussi d'une situation bien loin d'être brillante... vous le savez bien !

Micheline frissonna.

— Et, reprit Morgane en relevant son magnifique front couvert de lourdes boucles brunes, j'aurais pu vous faire bien du mal si je l'avais voulu. Cherchez dans votre vie et dans votre conscience... et vous y découvrirez un douloureux secret — un secret ignoré de tous, croyez-vous... mais que d'autres connaissent.

— Madame...

Morgane souriait maintenant ; un éclair de triomphe passait dans ses larges yeux noirs.

— Vous aimez Jean Bellanger... et Jean vous aime ! reprit la marquise, toujours terriblement ironique ; et Jean espérait que je vous unirais tous deux, que j'assurerais votre bonheur en suppliant votre père de vous donner à ce jeune homme !... comme si cela me regardait, comme si je pouvais m'intéresser à vos amours !

— Oh ! oui, je vous hais, fit Micheline dans un éclat de colère.

— Vous haïssez la gouvernante, la roturière enfin devenue votre égale et portant votre nom, ce nom dont vous êtes si fière !

« Oh ! cela, depuis longtemps je l'ai compris, et je suis heureuse de pouvoir vous dire enfin aujourd'hui tout ce que j'ai sur le cœur, de pouvoir vous jeter à la face des faits assez honteux pour abattre l'orgueil insensé que je lis dans vos yeux.

« Ah ! pensait Micheline, en prenant sa tête à deux mains, elle connaît la « Faute d'amour », elle connaît mon douloureux secret ! Je ne me suis pas trompée... c'est elle qui m'a volé ma fille. »

Et vers Morgane elle se pencha, anxieuse.

— Que savez-vous donc ? demanda-t-elle d'une voix stridente. Que vous a-t-on dit de moi ? Où êtes-vous allée pendant les quinze jours où vous fûtes absente de Vertes-Feuilles ?...

« Je lis dans vos regards fixés sur moi que vous avez machiné quelque drame tragique ! Oh ! je vous connais maintenant, et je vous sais capable de tout oser pour réussir... et nuire !

— Peut-être ne vous trompez-vous pas ; quand je veux découvrir une chose qui m'intéresse, rien ne me coûte, et je suis prête à tout pour toucher au but convoité.

« C'est elle qui m'a volé mon enfant ! pense encore Micheline, les mains crispées, le regard éperdu.

« Oh ! si elle le voulait, je saurais enfin ce qu'est devenue ma fille ! »

Et, au risque de se perdre à jamais cette fois, elle est prête à livrer à Morgane son secret ; elle est prête, pour savoir, à implorer cette femme, à lui faire l'aveu de sa maternité...

Maintenant elle n'a pas la force de lutter plus longtemps.

— Madame, dit-elle en serrant nerveusement le bras de Morgane, madame, vous savez tout ! Vous avez intercepté des lettres de Louise, vous êtes allée à Paris... et vous m'avez pris ma fille, ma pauvre petite fille !

« Eh bien ! je vous pardonnerai ce crime, si vous voulez me dire ce que vous avez fait de mon enfant.

— Je ne sais vraiment ce que vous voulez dire.

— Vous mentez ! Vous êtes allée à Joinville chez la Vaubaron ! Que s'est-il passé entre cette femme et vous... je l'ignore ; mais vous m'avez pris mon enfant, la Vaubaron vous a vendu ma fille !

— Mais vous êtes folle ! fit Morgane en haussant les épaules. Quel intérêt pouvais-je bien avoir à vous voler cette

petite ? Qu'en aurais-je fait ? Me croyez-vous donc assez sotte pour prendre une telle charge, moi qui ai déjà tant de mal à élever mon fils, mon cher petit Daniel ?

— Alors ce n'est pas vous qui êtes allée à Joinville, chez les Vaubaron ? Vous ne savez pas que ces misérables ont disparu, et que j'ignore où ils se sont réfugiés ?...

— Vos affaires ne sont pas les miennes, et tout cela ne m'intéresse guère.

« Oh ! vous le croyiez bien caché, n'est-ce pas, votre secret de honte ? Et cependant depuis longtemps je le connaissais ; depuis longtemps je savais que chaque mois Mauprat payait la pension de la batarde de Mlle de Presles... »

« Et quand j'entendais votre père — et avec lui tous les paysans de Salmaize — vanter vos vertus, votre piété, votre charité inépuisable, la pensée m'est souvent venue de leur dire que la châtelaine de Presles était une fille-mère !

— Ah ! misérable !... misérable ! Mais vous, qui êtes-vous donc ? Sinon... »

Elle n'acheva pas.

Morgane venait de se dresser, menaçante, devant elle.

Et, face à face :

— Qui je suis ?... En deux mots je vais vous le dire.

« Je suis une fille de pêcheur. Le matin mon père conduisait la diligence faisant le service entre Pont-l'Abbé et Guérolé ; puis l'après-midi il partait en mer et ne revenait que fort tard le soir, nous laissant seules pendant de longues heures, ma sœur et moi, dans notre vieille mesure ébranlée par les vents du large.

« Livrées à nous-mêmes, nous courions les routes et les grèves, pieds nus, en haillons, ramassant du goémon.

« Oh ! nous ne mangions pas souvent à notre faim, Coralie et moi ; et plus d'une fois le père Le Garrec, rentrant ivre, nous battit comme plâtre... »

« Puis je devins grande et belle.

« Un homme — un peintre — me vit, me prit pour modèle... et fit de moi sa maîtresse.

« Puis, à la fin de l'automne, l'homme partit, me laissant sur le point de devenir mère... et je ne le revis jamais !

« Et Daniel vint au monde... »

« Alors, pour me soustraire aux quolibets des gens de Guérolé, je m'enfuis à l'aventure, sans argent, sans relations ; sans la moindre hésitation je me lançai dans l'inconnu... et j'avais à peine dix-huit ans !

Un silence se fit ; un peu de pitié passa dans les yeux de Micheline.

Morgane, implacable, reprit :

— J'étais donc encore presque une enfant ; mais une enfant mûrie par le malheur et n'ignorant rien de la vie.

« J'avais été victime de mon isolement plus encore que de ma nature.

« Ayant vécu sans mère et sans affection, plongée dès mon enfance dans une horrible misère, je devais fatalement écouter les premiers mots d'amour murmurés à mes oreilles.

« Ces paroles me grisèrent ; il me sembla voir le ciel s'ouvrir devant moi... et je me donnai toute !

« J'étais excusable, moi, tandis que vous... »

— Je vous en prie ! fit Micheline, en faisant quelques pas vers la porte.

Mais Morgane, insolente et hautaine, la ramena près d'elle.

— Pourquoi ne voulez-vous plus entendre mes confidences, mademoiselle de Presles ? Je vous ai fait ma confession, faites-moi la vôtre... et comparons.

« Toutes deux nous avons failli à l'honneur ; eh bien, quelle est la plus coupable, de vous ou de moi ? Quelles excuses invoquerez-vous, vous à qui rien ne manqua jamais, vous, fille riche, adulée dès le berceau par un père et une mère toujours en extase devant leur enfant, vous sans cesse entourée des plus vives attentions et des plus douces tendresses !

— Madame !... madame !...

— Vous jugez inutile, n'est-ce pas, de revenir ainsi sur le passé ? Alors, soit, n'en parlons plus ; mais pourtant, laissez-moi vous dire que, étant donné votre passé, je ne comprends pas vos dédains à mon égard, je ne comprends pas votre haine.

— Oh ! vous aussi me haïssez profondément, fit Micheline d'un ton glacial. Cela je l'ai compris dès le jour de votre arrivée à Vertes-Feuilles ; et alors je n'ai pu vous cacher mon aversion, car je sentais que vous apportiez ici, en cette maison, le malheur !

« Vous y avez apporté plus que le malheur... vous y avez apporté la mort ! Et puisque nous sommes toutes deux face à face, je veux vous dire ce que j'ai sur le cœur : vous n'êtes point étrangère à la mort de ma mère !

Morgane recula épouvantée.

Elle ne s'attendait point à cette accusation terrible ; et, frissonnante, elle dut s'appuyer au mur pour ne pas tomber.

Puis elle voulut fuir — fuir ce salon où venait de se dérouler une si odieuse scène — mais Micheline, la retenant de force, continua :

— Oh ! si j'ai eu des doutes, ces doutes sont maintenant dissipés. Ah ! maudite ! c'est vous qui avez tué ma mère, c'est vous qui m'avez pris mon enfant !

— Vous êtes folle ! dit Morgane en se dégageant de l'étreinte de la jeune fille, et, vous ne savez vraiment ce que vous dites.

« Tout à l'heure je n'ai pu me défendre de votre odieuse accusation... j'avais éprouvé au cœur un choc si violent, j'étais si loin de m'attendre à cette nouvelle infamie de votre part !

« Mais est-ce que je sais, moi, comment est morte votre mère ? est-ce que je sais, moi, ce qu'est devenue votre fille ?

« Et même si je connaissais la retraite de votre enfant, je ne vous le dirais pas... non, je ne vous le dirais pas.

« Et maintenant... accusez-moi, dites à la justice que je suis un assassin, que je vous ai volé votre enfant ; — que m'importe : je ne crains rien, car ma conscience est tranquille.

Et une fois encore, ébranlée par cette assurance, Micheline courba le front.

— Oh ! s'écria-t-elle en se tordant les bras de désespoir, comment savoir la vérité ? Comment retrouver mon enfant ? Mon Dieu, ayez pitié de moi ! mon Dieu, secourez-moi !

XIII

Quelques jours s'écoulèrent.

La vie routinière semblait revenue à Vertes-Feuilles.

Antoine recommençait ses promenades à travers bois, et ne rentrait souvent au château qu'à la nuit tombante.

Micheline et Morgane s'évitaient, ne s'adressaient que bien rarement la parole.

Les longues absences du marquis intriguaient cependant Morgane, qui ne connaissait point encore la ruine inévitable les menaçant tous.

Toujours follement épris de sa femme, Antoine hésitait à lui faire une si terrible confidence — il tremblait à la seule pensée de causer à Morgane la moindre peine.

Aussi était-il profondément malheureux, et affreusement triste.

Du reste, depuis quelque temps, il n'avait plus la tête à lui. La terrible neurasthénie s'était de nouveau emparée de lui, et de violents maux de tête l'accablaient.

Au grand air seulement, il éprouvait un peu de calme ; aussi passait-il de longues heures à parcourir la plaine et les bois.

Un matin, après une nouvelle visite de Mauprat, Antoine parut plus pâle que jamais ; il eut même une crise terrible, tenant un peu de la folie.

Il descendit au salon où Morgane était seule.

— Et d'un ton brusque que la marquise ne lui connaissait pas :

— Venez, dit-il, suivez-moi dans mon cabinet ; j'ai une grave confidence à vous faire.

— Mais pourquoi ne pas me dire ici ce dont il s'agit ? fit Morgane avec beaucoup de calme.

— Parce que personne ne doit nous entendre.

Et brusquement il la saisit par le bras et l'entraîne vers son cabinet de travail — ce cabinet où, jadis, s'est déroulée la dramatique scène au cours de laquelle Morgane, éperdue, fit à Antoine l'aveu du crime commis.

Là, bien seuls, face à face, ils se regardent, épouvantés.

(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

UNE VENGEANCE. — Un surveillant de chantier reçut la visite d'un mineur qui vint lui demander s'il lui avait porté une amende infligée quelques jours auparavant. Sur sa réponse affirmative, il lui lança un coup de tête au visage et le mordit à la main gauche.

MONT-BOUVILLERS



DANS LES FLAMMES. — Pendant la nuit, un incendie se déclara dans une usine et se propagea si rapidement à la maison d'habitation, que la femme du propriétaire n'eut que le temps de s'enfuir. On accourut à ses cris, mais ce fut en vain qu'on tenta de sauver ses trois fillettes, âgées de sept, six et trois ans et son petit garçon, âgé de quatre ans. Les pauvres enfants périrent dans les flammes.

BESANCON.



IRASCIBLE IVROGNESS. — Pendant la nuit une femme, prise d'une crise de delirium-tremens, faisait à travers les rues un effroyable tapage : les agents durent prendre une broquette pour la conduire au violon. Mais la femme bondit hors du véhicule en poussant de tels hurlements que tout le quartier fut réveillé. On put cependant l'enfermer.

DOMBASEL.



ACCIDENT MORTEL. — Pendant qu'un cultivateur était occupé à démolir un mur, sa fillette, âgée de trois ans, trompant la surveillance de sa mère, vint s'amuser auprès du mur. Une pierre atteignit le pauvre bébé à la tête et lui fractura le crâne. La mort fut instantanée.

LES AYNANS.

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

UN MOMENT DE FOLIE. — Le jury de la Seine s'est montré inexorable à l'égard d'un ouvrier plombier du nom de Georges-Joseph Pagès accusé de six tentatives de meurtre. Pagès qui avait eu déjà et souvent maille à partir avec la justice, puisque son casier était orné de six condamnations, ira, cette fois, au bagne, pour le reste de ses jours : la peine des travaux forcés à perpétuité a été prononcée contre lui.

Un jour de l'été dernier qu'il avait cherché noise à sa maîtresse, qui venait d'accoucher, il se livra tout à coup sur elle ainsi que sur sa garde-malade, à des actes de violences tels que les deux femmes durent se réfugier en toute hâte dans la loge des concierges de la maison, les époux Breil.

Pagès les y suivit, cachant un revolver dans sa poche. M. Breil chercha à le calmer. — Tiens ! voilà pour toi ! répondit le plombier.

Et il tira sur lui un coup de revolver qui l'atteignit à la poitrine et immédiatement un second qui le blessa au ventre.

M. Breil s'affaissa. Son neveu, M. Larroque, qui tenait son jeune enfant dans ses bras, s'enfuit dans la cour. Pagès tira sur lui et l'atteignit d'une balle qui ne fit, heureusement, qu'une blessure insignifiante.

Puis, Pagès déchargea son arme sur Mme Larroque ; il l'atteignit à la poitrine, mais son corset la protégea.

Il revint alors dans la loge et fit feu sur Mme Breil et sur sa maîtresse. Quand il ne resta plus de balles dans son revolver, il frappa cette dernière à coups de couteau. Enfin il fut arrêté.

On comprend maintenant la sévérité du jury, bien que ce forcené qui, pour sa défense, invoquait un moment de folie furieuse, ait été excellemment défendu par M^e de Moro-Giafferi.

MEURTRIER PAR DÉPIT. — Charles Lepreux vivait depuis deux ans à Montreuil-sous-Bois avec une marchande de fruits, Mlle Victorine Beaudin, quand, le 29 juillet dernier, il se sépara de Mlle Beaudin, et comme il avait aidé celle-ci dans son commerce, il reçut pour sa part 2.000 francs.

Malheureusement, la marchande de fruits, n'aimant pas la vie solitaire, appela auprès d'elle un ami. Ce fut pour Lepreux une déception cruelle. Aussi chercha-t-il à susciter des ennuis à Victorine Beaudin.

Un jour, le 27 août, il la trouva au marché de Saint-Mandé et lui intima l'ordre de vendre son mobilier et de rentrer chez elle afin de partager le prix avec lui. Mlle Beaudin protesta. Mais à peine avait-elle déclaré qu'elle entendait être tranquille, qu'elle essayait un coup de revolver qui entraîna la mort quelques jours après. La colonne vertébrale avait été fracturée et le poumon gauche perforé.

Lepreux a comparu devant la cour d'assises de la Seine, qui l'a condamné à dix ans de réclusion.

L'ASSASSINAT DE SAINT-PREST. — Le 13 juillet 1911, à Saint-Prest, vers trois heures de l'après-midi, un cultivateur découvrait dans son champ, situé en bordure de la route de Jouy, le cadavre d'un nommé Jaget, mar-

chand de peaux de lapin et chiffonnier, qui avait été assassiné.

Le vol avait été le mobile du crime. Trois jours auparavant Jaget avait touché chez un notaire de Chartres 3.592 francs provenant d'un héritage.

Les soupçons se portèrent immédiatement sur l'accusé Richer qu'on avait vu en compagnie de la victime dans la nuit du crime et qui avait brusquement disparu.

Richer est âgé de 66 ans ; c'est un besogneux qui vivait seul et travaillait rarement. Il fréquentait assidûment Jaget dont il avait reçu des services.

Richer comparait devant le jury d'Eure-et-Loir.

Le procureur Du Monceau a demandé aux jurés la peine capitale et après une plaidoirie de M^e Gousselin, le jury a rapporté un verdict affirmatif sur toutes les questions, portant admission de circonstances atténuantes. La cour a condamné Richer à la réclusion à perpétuité.

LA REVISION D'UN PROCES. — En novembre dernier, le cavalier Louis Beuzeboc, du 6^e dragons, cité comme témoin devant le conseil de guerre du 1^{er} corps d'armée, à Lille, jetait son képi à la tête du colonel qui présidait. Il fut, séance tenante, condamné à mort. Mais il se pourvut en cassation, et fut, par la Cour suprême, renvoyé devant le conseil de guerre du 2^e corps, à Amiens. Beuzeboc a comparu à l'audience ces jours-ci. Son attitude a été absolument différente de celle qu'il avait eue devant le premier conseil de guerre. Repenti et soumis, Beuzeboc a respectueusement expliqué que, souvent, il était pris de colères subites, qu'il était sujet à des crises, que dans sa jeunesse il avait fait une chute sur la tête, et qu'il avait eu la fièvre typhoïde.

D'autre part, l'adjudant surveillant du fort Gassion, où était détenu Beuzeboc, a déclaré que ce cavalier n'avait rien d'une forte tête. Beuzeboc a été condamné à six ans de travaux publics.

LE CRIME DE PORCHEFONTAINE. — En mai dernier, une femme Féchaut avait attiré, dans un endroit désert de Porchefontaine, à Versailles, un ouvrier agricole de Velizy, nommé Richard, qui avait commis l'imprudence de montrer dans un débit une assez forte somme d'argent.

Deux complices de la femme Féchaut, Delahaye et Bourdelet, essayèrent de le dévaliser, et comme Richard se défendait, ils le frappèrent de treize coups de couteau.

L'ouvrier agricole mourut quelques jours plus tard et Delahaye, Bourdelet et la femme Féchaut ont comparu devant la cour d'assises de Seine-et-Oise sous l'inculpation de meurtre.

Après un réquisitoire sévère de M. Dumas, substitut, et les plaidoiries de M^e de Bussac, Cousin et Dubois, les accusés ont été tous deux condamnés à mort.

La femme Féchaut a été condamnée à cinq ans de travaux forcés.

OU IL EST QUESTION DE CAROUY. — La cour d'assises de la Seine jugeait cette semaine deux cambrioleurs, les nommés Rabasse et Cambouliu, qui, dans la nuit du 23 au 24 août dernier, avaient, accompagnés d'un troisième individu, resté inconnu, dévalisé à Alfort, un pavillon habité par un lieutenant d'artillerie, M. Boulzaquet.

Ils se retiraient, leur besogne accomplie, vers cinq heures et demie du matin, lorsque l'attention des gendarmes Blacher et Streinbrucher fut attirée par leur allure suspecte. Ils entreprirent d'arrêter les cambrioleurs, mais ceux-ci se défendirent, et l'un d'eux, celui qui est resté inconnu, sortit de sa poche un revolver. Se voyant menacé, le brigadier de gendarmerie n'hésita pas : il fit feu et blessa Cambouliu, tandis que l'inconnu, dont le revolver avait raté, s'empressait de prendre la fuite.

Or, l'identité de cet inconnu pu être établie à l'audience : ce ne serait rien moins que Carouy, l'auteur présumé du crime de la rue Ordener.

« Un ensemble de faits très précis, a dit en effet M. l'avocat général Paul Matter dans son réquisitoire, a permis d'établir que Carouy, l'assassin de la rue Ordener, est le troisième auteur du cambriolage du lieutenant Boulzaquet, et une instruction est ouverte contre lui à ce sujet. Il est à regretter que, ainsi que Cambouliu, Carouy n'ait pas été atteint par le brigadier de gendarmerie, car le malheureux garçon de recette Caby ne serait pas actuellement sur un lit d'hôpital. »

Après plaidoiries de M^e Maurice Grabois pour Rabasse et de Me Eugène Lamour pour Cambouliu, le premier a été condamné à huit ans de travaux forcés et le second à cinq ans de prison.

EN ROUTE POUR LE BAGNE

L'assassin de M. Guichet, directeur de l'asile Montperrin, le cordonnier Jacques Valesi, qui fut, on se le rappelle, condamné le 4 novembre dernier à 15 ans de travaux forcés par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône,

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

UN ENFANT MARTYR. — Sur une dénonciation, le parquet s'est transporté dans une maison où un enfant de trois ans était martyrisé par sa mère. Celle-ci n'a fait aucune difficulté pour reconnaître sa culpabilité.

MONTMORENCY



LA VENGEANCE D'UN AMOUREUX. — Écroulé par une jeune fille, un chaudronnier s'enivra, entra par escalade dans la maison de la cruelle et se montra si menaçant envers sa mère et elle que les deux femmes s'enfuirent. Furieux, le chaudronnier lacra à coups de couteau des jupons, des chapeaux, huit paires de chaussures et un manteau de loutre. Puis il s'endormit sur les effets déchiquetés. Il a été arrêté.

NOGENT-SUR-OISE.



UN FORCENÉ. — Plusieurs jeunes gens en état d'ivresse chantaient des chansons obscènes, boulevard National. Des agents intervinrent, mais un des ivrognes, un mécanicien, se jeta sur les agents et les frappa sauvagement à coups de pied et de poing. On eut toutes les peines du monde à maîtriser le forcené qui fut envoyé au dépôt.

PUTEAUX.



ENTRE PATRON ET OUVRIER. — Pour un travail mal fait un entrepreneur adressait des reproches à un de ses charretiers. Les deux hommes en vinrent aux mains dans l'écurie. Le patron, d'une poussée brusque, envoya son adversaire rouler sur le sol où il demeura évanoui. Le pauvre diable avait une fracture de côte dont des fragments avait déterminé une déchirure du poumon.

CARRIÈRES-SOUS-POISSY.

a été dirigé sur le dépôt de Saint-Martin-de-Ré, où il attendra le plus prochain convoi pour la Guyane.

LE JUGE ET LE POLICIER

Nous contions l'autre jour une anecdote sur le fameux Labouchère, le parlementaire anglais qui vient de mourir.

Il y a quelques années, il villégiaturait à Marienbad, en compagnie de Russel de Killoven, lord chief justice du Royaume-Uni. Un après-midi, les deux amis, après une promenade dans les bois, s'installèrent à la terrasse d'un café et entamèrent une partie de cartes. Tandis que la partie se poursuivait, un individu d'allures louches faisait les cent pas devant leur table, les dévisageant avec insistance. Finalement, il fit signe à Labouchère qui, seul, connaissait l'allemand, de venir lui parler. Il s'entretint avec animation pendant quelques instants avec l'illustre publiciste, puis il sortit de sa poche un paquet de cartes. Lord Russel, qui ne pouvait pas suivre la conversation, crut qu'il s'agissait d'un camelot désireux de vendre des cartes à jouer, et, interpellant son ami, lui dit :

— Pour l'amour de Dieu, achetez-lui ses cartes et renvoyez-le.

Quand l'individu se fut éloigné, lord Russel demanda à son ami ce que le camelot lui avait si longuement chuchoté. Labouchère hésitait à répondre, mais son compagnon ayant insisté, il finit par déclarer :

— Eh bien ! c'est un agent de la police secrète. Il m'a déclaré que la tête de mon compagnon ne lui disait rien qui vaille et craignant que je ne fusse entre les mains d'un grec, il insistait pour que j'emploie un jeu de cartes neuf.

CONCOURS N° 40 (6 Séries).

APRÈS LE CRIME

TROISIÈME SÉRIE (Voir la notice page 11)



Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

DEUX ARTISTES ATTAQUÉS. — Deux artistes lyriques, regagnant vers deux heures du matin leur domicile commun, rue Rodier, lorsqu'en passant sur le boulevard Montmartre les furent accostés par deux individus qui, armés d'un couteau à cran d'arrêt et d'un rasoir, leur demandèrent impérieusement leur argent et leurs bijoux.

Des gardiens de la paix aperçurent heusement le manège des bandits qui, se voyant surpris, s'enfuirent à toutes jambes, mais après une poursuite acharnée les fuyards purent être rejointset conduits au poste de police de la rue Drouot. **PARIS**



FILLETTE BRULÉE VIVE. — En rentrant à son domicile après une courte absence, une pauvre femme trouva sa fillette, âgée de deux ans, environnée de flammes. La pauvre enfant s'était approchée du poêle et avait mis le feu à ses vêtements. La mère enveloppa la fillette dans une couverture et éteignit les flammes, mais la petite victime succomba à ses blessures. **PARIS**

BROYÉE PAR UN ASCENSEUR. — Occupée vers onze heures du matin à nettoyer la cage d'un ascenseur, rue Condorcet, une femme de ménage de cinquante cinq ans, n'entendit pas l'appareil redescendre et fut atrocement écrasée. La cage se trouvant en contre-bas du palier du rez-de-chaussée, le cadavre de la malheureuse empêcha la manœuvre de l'ascenseur qui, détail lugubre, monta et redescendit plusieurs fois avant qu'on s'aperçut de l'affreux accident. **PARIS**



UNE AGRESSION. — En passant à une heure du matin à l'angle des rues Saint-Maur et du Chemin-Vert, un journalier fut brusquement assailli par trois individus qui eurent tôt fait de le terrasser. Les agresseurs le dépouillèrent de sa montre, de sa chaîne et de son porte-monnaie et s'enfuirent dans la nuit. **PARIS**

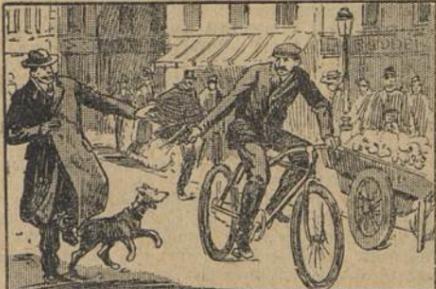


UNE FEMME ATTAQUÉE. — Vers six heures du matin, une ménagère fut attaquée, rue des Poissonniers, par un rôdeur et la maîtresse de celui-ci, âgée de seize ans. Frappée d'un coup de couteau au bras, elle appela au secours. Des agents cyclistes accoururent et purent s'emparer des deux malfaiteurs. **PARIS**

LA RAGE D'UN FIANCÉ ÉCONDUIT. — Désespéré d'avoir été éconduit par sa fiancée, un journalier se présentait au domicile de la crulle, dans l'espoir de la ramener à lui.

Ce fut la mère de la jeune fille, qui le reçut et l'accueillit qu'elle lui fit si glacial que l'homme voyant ce dernier espoir s'enlever, entra dans une violente colère : et se ruant sur la pauvre femme, il lui porta un furieux coup de couteau. La victime se protégea instinctivement avec le bras et ne reçut ainsi qu'une blessure relativement peu grave.

Aux cris de l'infortunée des voisins accourus saisirent le forcené qui expie son accès de rage au Dépôt. **PARIS**



CHASSE A L'HOMME. — Rue des Martyrs, un cycliste fit feu sur un chien qui courait après lui. Le chien ne fut pas atteint, mais son propriétaire fut blessé au mollet. La foule furieuse se lança à la poursuite du cycliste qui ne fut atteint que rue de Provence. Le cycliste subit un lynchage si terrible que les agents durent le transporter à l'hôpital. **PARIS**

LA MOMIE

(Suite et fin.)

Comme il faisait cette décourageante constatation, un commissionnaire entra dans la boutique.

Il portait une lettre à la main qu'il remit à l'antiquaire.

— Ah! dit celui-ci, après l'avoir parcourue, c'est de M. le marquis de F... qui demande livraison de la momie...

— J'ai une charrette à la porte pour l'emmener à l'hôtel de Mochieu le marquis, dit l'Auvergnat.

— Très bien, mon brave, nous allons la monter à nous deux, et j'irai ensuite avec vous faire la livraison.

Il ouvrit la trappe en disant au commissionnaire :

— Suivez-moi, je vais vous montrer le chemin.

Et il s'engagea dans l'escalier qui menait à la cave.

Jarlet resté seul s'approcha doucement de la trappe ouverte et essaya de voir au-dessous.

L'escalier tournait, interceptant la vue.

Il ne vit qu'un trou noir béant...

Mais il entendait très nettement ce qu'on disait en bas.

Le commissionnaire après avoir soupesé, sans doute, l'objet à enlever, déclara :

— Che n'est pas bien lourd, bien que che ne choit pas léger, mais l'echcalier est étroit...; à nous deux, nous j'aurons de la peine à la monter, chette momie.

Jarlet avait tressailli...

Barclot s'approcha de la trappe et cria d'en bas.

— Eh! voisin, serait-ce un effet de votre obligeance de venir ici une minute nous aider ?

— Très volontiers...

Et le policier amateur s'élança joyeux dans l'escalier...

— Qu'est-ce qu'il y a pour votre service, voisin ? demanda-t-il lorsqu'il fut en bas.

— Voudriez-vous nous aider à monter ce colis... c'est plus encombrant que lourd... Et puis l'escalier n'est pas commode.

L'antiquaire frappa de la main sur la boîte qui contenait la momie.

— En voilà un fier morceau d'antiquité, dit-il... c'est arrivé ces jours-ci d'Egypte... d'où je l'ai fait venir pour le marquis... Ça a quelque chose comme cinq mille ans !

— Fouchra! dit le commissionnaire... ching mille ans!... ouis que nous serons nous j'autres dans ching mille ans!...

Barclot avait allumé deux ampoules électriques qui étaient insuffisantes à éclairer toute l'étendue de la cave. Elles en laissaient une partie dans une quasi-obscurité.

Néanmoins, à travers l'étrange bric-à-brac qui encombrait la cave, le policier amateur put distinguer dans un angle une petite porte.

A quoi donnait accès cette porte? à une seconde cave ou au palier des caves communes de la maison?

L'antiquaire interrompit ses réflexions.

— Allons-y! dit-il.

Et les trois hommes, réunissant leurs efforts, enlevèrent la momie.

Après quoi, l'antiquaire aida le commissionnaire à la mettre sur sa charette, et en route!

— Merci, voisin, dit Barclot en fermant sa boutique et mettant Jarlet à la porte, à charge de revanche!

— Tu ne te doutes pas de la revanche que je te ménage! pensa celui-ci en se retirant.

Toute la nuit, il rêva au moyen de pénétrer dans la cave de l'antiquaire.

Il s'était informé adroitement auprès de la concierge, au sujet de la petite porte qui l'avait tant intrigué, et il avait appris que cette porte, condamnée depuis que l'antiquaire habitait la maison, donnait effectivement sur le palier des caves communes.

Jarlet, en bon policier, possédait une collection de rosignols, à rendre jaloux un apache.

Ouvrir la porte de communication n'était pour lui qu'un jeu d'enfant. Mais il fallait pouvoir entrer dans la cave, sans éveiller les soupçons.

Cependant une occasion favorable ne tarda pas à se présenter.

L'antiquaire partit en voyage, ce qui lui arrivait assez fréquemment pour les besoins de son commerce.

Il avait apposé sur les volets clos de sa boutique un écriteau :

FERMÉ

POUR CAUSE DE VOYAGE.

La nuit même, vers minuit, alors que tout dormait dans la maison, le policier amateur descendit sans bruit l'escalier de la cave.

En un tour de main, il ouvrit la porte condamnée et se trouva chez l'antiquaire.

Il tourna le bouton d'électricité et fit la lumière.

Cette cave, à cette heure, sous la lumière crue des ampoules, présentait un aspect fantastique.

L'antiquaire avait installé là son atelier d'empaillleur.

Un homme à l'âme moins bien trempée que Jarlet, se fût enlui tout de suite; mais notre policier amateur avait des nerfs à toute épreuve.

Il se mit résolument à faire des recherches.

Il déplaçait les objets avec précaution et regardait par-dessous si la terre n'avait pas été fraîchement remuée.

Mais partout le sol était dur et rocailleux.

Il allait se retirer fort désappointé, lorsqu'au fond, sur le mur, il aperçut une large tache brune...

Du sang!

Tout autour de la tache principale, on en voyait d'autres plus petites, en grand nombre, comme si le sang eût giclé là de tous côtés.

En y réfléchissant, il n'était pas extraordinaire que l'on trouvât du sang dans cette cave où l'empaillleur manipulait toutes sortes d'animaux ensanglantés.

Mais une découverte que le policier amateur fit à ce moment lui fournit la preuve que c'était bien du sang humain.

Dans la flaque séchée, le long du mur, il y avait des cheveux...

De longs cheveux de femme...

Des cheveux bruns.

Or Jarlet se rappela que la femme de Barclot était brune.

Il avait là, sous les yeux, la preuve indéniable du crime.

Et il le reconstituait sans peine.

L'homme avait égorgé sa femme à cet endroit... le sang avait giclé sur le mur...

La femme, en se débattant, s'était frappé la tête sur ce mur rougi de son sang et avait laissé un peu de ses cheveux aux aspérités de la pierre.

Mais qu'avait-il fait du cadavre?

Son premier soin avait été évidemment de le faire disparaître, ce soin l'avait tellement absorbé, qu'il en avait oublié de laver les taches de sang accusatrices.

Le policier se demanda si le meurtrier n'avait pas découpé sa victime et s'il n'en avait pas caché les tronçons épars dans l'intérieur de tous les animaux empaillés.

Il allait se décider à en éventrer deux ou trois, lorsqu'une idée lui vint.

Il se frappa le front.

— La momie!... cria-t-il tout haut inconsciemment... la momie!... c'est elle!

Il remonta se coucher fébrile, attendant le jour avec impatience.

Dès le matin, il courut chez le marquis de F..., dont il avait facilement trouvé l'adresse dans le Tout-Paris.

Il demanda à être introduit tout de suite auprès de lui, malgré l'heure matinale, ayant, dit-il au domestique qui vint lui ouvrir, une communication urgente à lui faire.

On l'introduisit aussitôt.

— Monsieur le marquis, dit-il, dès qu'il fut en sa présence... Excusez mon indiscretion... je désirerais vous adresser une question... Vous avez dernièrement acheté une momie chez M. Barclot?

— Oui...

— Une momie qui venait en droite ligne d'Egypte?

— Certainement, c'est le correspondant de Barclot là-bas qui la lui a envoyée... L'authenticité est garantie.

— Vous l'avez dû payer cher?

— Dix mille francs comptant.

— Voulez-vous me la montrer?

— Très volontiers, monsieur... Est-ce que vous auriez des doutes sur son authenticité, demanda le marquis... et ne vaudrait-elle pas le prix que je l'ai payée?

Tout en parlant, il entraînait Jarlet vers la partie de l'hôtel dont il avait fait un musée.

Jarlet courut à la momie...

Il l'examina longuement...

Puis d'une main experte, il déroula les bandelettes qui cachaient la figure...

Il ne fut pas plutôt découvert le visage, qu'il s'écria :

— Il n'y a pas de doute... c'est bien elle!

Bien que la peau eût été assez habilement momifiée, il n'était pas difficile de reconnaître les traits de la femme de l'antiquaire.

Le marquis regardait le policier de travers. Il pensait :

— C'est un fou!... Il croit reconnaître une femme morte depuis cinq mille ans!

— Monsieur le marquis, dit Jarlet en revenant près de lui, j'ai le regret de vous dire que vous avez été abominablement trompé... Et, de plus on s'est servi de votre musée pour y cacher la victime d'un crime horrible.

— Que voulez-vous dire, monsieur?

— Vous recélez ici, sans le savoir, un cadavre que la police recherche... La femme qui gît là sous ces bandelettes, momifiée à la hâte, était vivante il y a quinze jours.

Et il lui raconta l'histoire de la disparition inexplicable de la femme de l'antiquaire qui lui avait vendu la momie.

Il alla ensuite raconter l'histoire au parquet.

Là on le connaissait et on le tenait pour un policier retors. Un mandat d'amener fut immédiatement lancé contre l'antiquaire.

On ne l'eut pas vivant.

Se voyant sur le point d'être pris, alors que dans sa cave il préparait la naturalisation d'un oiseau, Barclot prit un poinçon et se fit au bras une légère piqûre.

On lui mit la main au collet et on l'entraîna.

Mais il eut à peine fait trois pas qu'il tombait comme une masse pour ne plus se relever.

Il s'était fait justice.

M. HERSENT.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite et fin).

ARRESTATION MOUVEMENTÉE. — Depuis plus de six ans, un cambrioleur, que l'on peut sans exagération dénommer le cambrioleur fantôme, mettait en coupe réglée les campagnes ; Saint-Héand, Saint-Symphorien-sur-Coise, Saint-Bonnet-les-Oules, Saint-Galmier, Cellieu, Fontaines, les communes de l'arrondissement de Montbrison et celles limitrophes du Rhône. De tous côtés des traces identiques étaient relevées.

Il y a six mois un inspecteur s'était mis à la recherche de ce redoutable bandit.

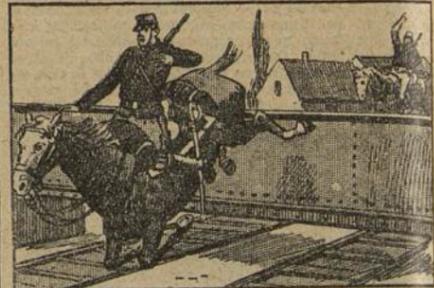
Tout récemment, il apprenait que le cambrioleur fantôme habitait Saint-Etienne, et y exerçait par intermittence la profession de cordonnier.

Aussi, une opération fut-elle décidée.

Quand les policiers se présentèrent chez lui, ils durent soutenir une lutte terrible.

Doté d'une force peu commune, taillé en hercule, le redoutable bandit tenta de se servir d'un revolver chargé de six cartouches, mais fut désarmé fort à propos. En se débattant, il fit rouler à terre quatre inspecteurs de police qui, à la longue, réussirent cependant à le maîtriser. Sous bonne escorte, il fut ensuite conduit au bureau central de police.

SAINTE-ETIENNE.



GRAVE ACCIDENT. — Un escadron de chasseurs revenant d'une manœuvre, le cheval d'un soldat s'emballa et arriva à toute allure à un tournant dangereux. Emportés par la vitesse, cheval et cavalier sautèrent par-dessus le parapet d'un pont et tombèrent d'une hauteur de sept mètres sur la voie ferrée. Le cheval se tua sur le coup. Le cavalier ne reçut que des contusions. **MOULINS.**



UNE FEMME LIGOTÉE. — En plein jour, les locataires d'une maison, entendant des gémissements qui provenaient d'un logement, y pénétrèrent et trouvèrent leur voisine couchée sur le parquet, les bras et les jambes ligotés. Elle était bâillonnée. Elle ne put fournir aucun renseignement. **SAINTE-ETIENNE.**

DRAME DE L'ADULTÈRE. — Pendant la nuit, un marchand de vins, rentrant à son domicile, trouva sa femme en compagnie de l'ancien greffier de la justice de paix. La femme de celui-ci ne laissant aucun doute sur ce qui venait de se passer le débitant, au paroxysme de la colère, tua son rival à coups de revolver. La gendarmerie de Saint-Amand a arrêté le meurtrier. **ARQUIAN.**



ASSOMÉ PAR DES CAMBRIOLEURS. — Ayant entendu pendant la nuit des malfaiteurs qui cherchaient à dévaliser son poulailler, un maître mineur descendit pour les en empêcher. Les malfaiteurs l'assommèrent à coups de bâton et l'achevèrent à coups de revolver. La victime laisse trois enfants. **RODEZ.**



ATTENTAT CONTRE UN NOTAIRE. — Alors que, vers sept heures du soir, un notaire regagnait son domicile, un individu, dissimulé dans l'ombre, tira sur lui deux coups de revolver. Par un heureux hasard, le notaire ne fut pas atteint, mais le coupable put prendre la fuite. **SAINTE-SYMPHORIEN-DE-LAY.**

Un é
madril
agée d
fièvre
la mat
parent
deux c
tionna
emmen
On
famille
civil, a
l'enfan
invoqu
Le
vatio
positio
famili

Réc
beau
d'indiv
à l'anno
insère
comm
Par
un co
un m
présen
place
un su
ils étai
nier, f
hir la
l'anno
savoir
prend
Il fa
que le
agents
tous c
s'en a

L'in
discip
à gran
— m
Il s
niste
intern
femm
hiérat
titres
sonna
Mona

UN
ceux q
dartre
chites
l'eston
moyen
qu'il l
souffl
précon
humai
Ecri
Greno
rier, e

de mari
volonté
Notice g

qu'il
BOU
et rend
40 a
Pet
Phar

FRANCO
L'A
Ouvrage

Morte ou vivante ?

Un événement peu banal défraie la chronique madrilène. Une jeune fille, Carmencita Andra, âgée de sept ans, décédée des suites de la fièvre typhoïde, devait être inhumée dans la matinée. Devant le somptueux hôtel, des parents attendaient le char funèbre attelé de deux chevaux blancs. Une foule énorme stationnait, lorsque le corbillard partit sans emmener le corps.

On apprit bientôt que le médecin de la famille, contrairement à l'avis du médecin civil, avait refusé le départ, prétextant que l'enfant devait être en état de catalepsie. Il invoqua un précédent dans la famille.

Le corps de l'enfant restera donc en observation jusqu'à la constatation de la décomposition. Une vive émotion règne dans la famille et parmi les amis.

Un concierge mystifié

Récemment, un marchand de fourrages, un beau matin, vit arriver chez lui des douzaines d'individus et de chiens qui, attirés par l'annonce qu'un mauvais plaisant avait fait insérer dans un journal, venaient se proposer comme veilleurs de nuit.

Pareille mésaventure vient d'arriver à un concierge de la rue Saulnier, à Paris; un matin de l'autre semaine, un individu se présenta dans sa loge venant, disait-il, pour la place de concierge. Puis ce fut un autre, un autre encore; à quatre heures du soir, ils étaient bien trois cents qui, dans la rue Saulnier, faisaient un joli tapage menaçant d'envahir la maison. Tous avaient lu dans un journal l'annonce par laquelle un farceur faisait savoir qu'il y avait une place de concierge à prendre rue Saulnier.

Il fallut, pour mettre un terme à l'invasion, que le commissaire du quartier envoyât des agents qui établirent un service d'ordre; tous ceux qui avaient rêvé d'être concierges s'en allèrent alors très mécontents.

Les nouvelles Druidesses

L'île d'Ouessant, tristement célèbre par les disciplinaires que le gouvernement y interne à grands frais, va le devenir à un autre titre — moins grave, heureusement.

Il s'est formé à New-York un comité féministe qui a décidé, pour amener une action internationale en faveur des droits de la femme, de fonder à Ouessant le « collège hiératique des druidesses atlantiques ». Sept titres de druidesse seront décernés à sept personnalités féminines : Ys, Sizun, Alba, Erin, Mona, Cambria et Colombia.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu. Écrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

MAGIE NOIRE et **SORCELLERIE**. Livre merveilleux dévoilant tous les secrets : pacte avec les démons; découverte des trésors; philtre triomphateur d'amour; prédiction de l'avenir; pour gagner aux loteries et au jeu; pour jeter ou détruire un sort; pour se rendre invisible; faire réussir projet de mariage; tous les secrets des guérisseurs; domination des volontés; pouvoir irrésistible assurant réussite et fortune. — Notice gratis. — Écrire Maison Grésil, 2, rue Amélot, Paris.

POUR 40 CENTIMES
en timbres poste
Envoi franco petite boîte
POMMADE MOULIN
qui guérit toutes les Maladies de Peau
BOUTONS, GERÇURES, GREVASSES
et rend en 2 Jours les Mains douces et blanches
40 ans d'existence, 4 millions de guérisons
Petite boîte Ofr. 40 Le Pot 2fr. 50
Pharmacie MOULIN 30, Rue Louis-le-Grand
PARIS. (et bonnes Pharmacies)

SCIENCE MAGIE
Il n'existe pas de livre plus merveilleux à connaître. Il fournit les moyens d'obtenir toutes les faveurs que l'on désire, de découvrir les secrets les plus cachés, de savoir ce qui se passe dans les maisons voisines, de guérir l'ivrognerie et une foule de maladies, de donner des sorts ainsi que de se préserver, de connaître l'avenir, de prendre à la main les oiseaux et les poissons, de se rendre invisible, de gagner aux jeux et aux loteries, de dominer tout le monde, de réussir dans ses entreprises, etc., etc. — Demander Notice gratuite. — Écrire n'importe à qui. Écrivez: M. CHAUVET, Libraire, 47, rue Laferrrière, Paris.

Prix des Abonnements:
FRANCE: 6 francs par an — ÉTRANGER: 8 francs par an
Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite
L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABILLE
Ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0 50 pour recevoir franco à domicile.)
Adresser les demandes: 75, rue Dareau, Paris.

ŒUVRES d'AMOUR et de PASSION

LISTE DES 50 ROMANS

- Roger-la-Honte..... Jules MARY
- Le Régiment (Les Frères d'Armes).....
- Le Régiment (Une Mère Martyre).....
- La Beauté du Diable.....
- Mortel outrage.....
- Le Secret de Marie-Rose.....
- La Bête féroce.....
- Le Châtiment d'un monstre.....
- Diane la Pâle.....
- Blessée au cœur.....
- Mère coupable.....
- La Fochard.....
- Celui qui venge.....
- Crime de passion.....
- La Charmeuse d'enfants.....
- Le démon de l'amour.....
- Flétrie..... J. de GASTYNE
- Le sang des vierges.....
- Coupable.....
- Le Mystère d'Autueil.....
- Le Secret de l'inconnu.....
- Madame Sans-Gêne (La Blanchissuse)..... Ed. LEPELLETIER
- Madame Sans-Gêne (La Duchesse).....
- La Fille de l'inconnu..... Paul d'IVOIR
- Le Filicou d'Aramis..... P. MAHALIN
- Mademoiselle Monte-Cristo.....
- Les Chevaliers du Clair de Lune.....
- Les Sergents de La Rochelle.....
- Les Espions de Paris.....
- Le Fouc..... Léon SAZIE
- L'empoisonneuse..... Paul d'ALORÉMOIT
- Le Fils du Diable..... Paul FEVAL
- Les trois hommes rouges.....
- Le Collier sanglant.....
- Criminel par amour..... Th. CARO
- La jeune veuve (3 vol.)..... DEMESSE
- La fille du forgeron.....
- Noël tragique.....
- Pauvre Mignon..... LADOCETTE
- On vole des enfants à Paris..... FOREST
- La passerelle..... MÉRIVOEL
- Misère et beauté (3 vol.).....
- Trahison d'amour..... MALDAQE
- La Fauvette du faubourg..... GERMAIN
- Le Calvaire d'Yvonne.....
- La belle Diane..... SPOLL
- Le Mystère du sang..... MORPHY

Oui, œuvres d'amour, de passion, de tendresse, de charme! Œuvres tragiques, œuvres d'angoisse, œuvres de pitié; éternels romans d'émotion, où se heurtent tous les sentiments nobles ou vils, tour à tour émouvants jusqu'aux larmes, angoissants jusqu'à l'arrêt du souffle. Tels sont les livres qui forment cette incomparable collection des

Grands Romanciers du XX^e Siècle

qui s'offre à vous, passionnées lectrices, enthousiastes lecteurs.

Les plus grands écrivains de notre époque, ceux qui sont les vrais amis du peuple, parce qu'ils lui procurent les joies les plus certaines, les plus douces émotions, ceux qui s'appellent Jules Mary, Michel Zévaco, Jules de Gastyne, Ch. Mérouvel, P. d'Alorémoit, Michel Morphy, et tant d'autres, y ont réuni les meilleurs de leurs productions, les plus purs de leurs chefs-d'œuvre.

Et cette collection de 50 volumes variés tous plus attachants les uns que les autres, vous est présentée sous une forme aimable, séduisante par son aspect matériel coquet, son impression irréprochable. Chacun de ces volumes est revêtu d'un solide et gracieux cartonnage et peut ainsi supporter la fatigue de nombreuses lectures et prendre place dans une bibliothèque élégante.

Par elle-même elle constitue déjà une incomparable séduction, et de plus, elle vous est offerte d'une manière irrésistible, car vous pouvez la posséder de suite, toute entière, sans rien déboursier d'avance, et les 50 volumes vous parviendront accompagnés d'un

Merveilleux Cadeau gratuit

qui charmera toutes les femmes.

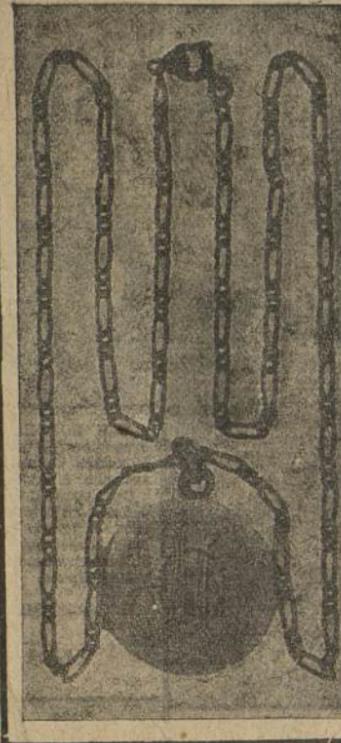
Nous nous expliquons: La matière de lecture contenue dans ces 50 ouvrages différents représente une valeur commerciale de beaucoup supérieure au prix de soixante francs auxquels nous les livrons, admirablement cartonnés avec couverture moderne tirée en camaïeu et nous faisons payer ce prix d'achat avec un

CRÉDIT DE 20 MOIS

accordé à tous les souscripteurs. C'est donc la modique somme de 3 francs par mois, ou 10 centimes par jour, que nous faisons encaisser à domicile par la poste tous les deux mois (soit 6 francs à chaque présentation postale).

Quant à la

Tour de cou Médaille
gratuitement.



PRIME GRATUITE

qui accompagne l'envoi des 50 volumes d'est un bijou merveilleux une parure admirable de la femme. Nous faisons cadeau à tout souscripteur d'un splendide

TOUR DE COU MÉDAILLON

La chaînette qui constitue le joli tour de cou est formée de mailles fines et souples et peut recevoir le portrait ou le souvenir d'un être cher, que par délicates pensée ou tendre sentiment on voudra toujours conserver avec soi. Ce médaillon est à double hotier, le premier, extérieur, reçoit les initiales que nous indiquons le souscripteur, le second, protégé par un verre, est recouvert de soie pour y poser l'objet précieux. Ce bijou est accompagné de son écrin modèle nouveau, façon basane ancienne, avec ornements dorés et doublé satin blanc.

La valeur commerciale de cet élégant Tour de cou et médaillon, or doublé, rembourse presque le prix d'achat de la collection des 50 volumes des Grands Romanciers du XX^e siècle, dont nous donnons ci-contre la nomenclature.

ou doublé inaltérable, garanti 10 ans, sur lequel nous faisons apposer gracieusement les initiales entrelacées en relief de l'heureuse destinataire.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION
à remplir, signer, détacher et adresser à: J. FOUQUÉ, Directeur de la Librairie Populaire et Moderne, 73, rue Dareau, Paris (16^e).

Envoyez à l'adresse ci-contre la collection des 50 volumes cartonnés des Grands Romanciers du XX^e Siècle.
L'envoi me sera fait franco de port et d'emballage et sera accompagné de la Prime gratuite: Tour de cou et Médaille, et du roman de Michel Zévaco, Buridan, offert comme surprise.
Je m'engage à payer régulièrement tous les deux mois la somme de six francs sur présentation qui me sera faite par le service des Postes jusqu'à complète libération, soit soixante francs, montant total de mon achat.
Le médaillon devra porter les initiales:.....

le 49

Nom SIGNATURE :

Prénoms

Qualité ou Profession (1)

Rue

à Département

Bureau de poste

Gare la plus proche

(1) L'indication de qualité ou profession est de rigueur. Tout bulletin en la portant pas sera considéré comme nul.
Toute commande payée au comptant bénéficie d'un escompte de 10%.

Concours n° 40 (6 Séries)

TUE-GIBIER & TUE-MOINEAUX
sans feu, ni bruit, ni fumée, à 30 mètres à lalles et petits pomb. Le Tue-Gibier permet de tirer plusieurs coups pour abattre successivement 3, 4 oiseaux d'une même volée posée à terre ou sur les cimeaux d'un poste à feu. Prix 4 fr.; autre 6 fr.; plus tort 12.50, Foudroyant, 18.50 et 22.50. Demandez le Catalogue des Armes nouvelles; à six comprimés, etc., envoyé franco gratis. Ecr. à E. RENOM, ing.-labr., 23, r. St-Sabin, Paris.

APRÈS LE CRIME

TROISIÈME SÉRIE

Il a fui, le criminel errant au hasard des chemins, dans la crainte perpétuelle de l'arrestation. C'est le commencement de l'expiation car il ne connaît plus de repos. Des mots hantent son cerveau qui l'annihilent et le terrassent; d'autres mots indiquent ses tortures physiques ou morales.

Quels sont ces mots, chers lecteurs? Voici de quelle façon vous procéderez pour les trouver: Vous déchiffrez comme un rebuz la figure qui se trouve dans la case supérieure; vous inscrirez le mot trouvé à la place des points de la case inférieure et vous remplacerez les traits par les lettres qui y sont dissimulées. Pour rendre ces explications plus claires nous avons, dans la première série du présent concours, supprimé les traits et mis les lettres en leur bonne place; vous aurez donc seulement à substituer aux points les lettres formant le nom de l'objet représenté au-dessus. Ce concours aura 6 séries. Lorsque paraîtra la sixième série, nous vous indiquerons

la date à laquelle vous devrez nous envoyer ensemble les six réponses.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les six solutions devront être adressées à M. Lecocq, 75, rue Dareau, Paris, Prière de n'y joindre ni timbres ni mandats.

Tous envois recommandés ou insuffisamment affranchis seront rigoureusement refusés.

Indiquer nettement sur l'enveloppe le nom et le numéro du concours.

Il est indispensable d'envoyer, avec les six solutions, les six bons de concours qui se trouvent au bas de cette page.

LISTE DES PRIX

1^{er} Prix: Un magnifique service de table pour douze couverts, de 75 pièces comprenant notamment: 4 douzaines assiettes plates, 1 douzaine assiettes creuses, 1 soupière, 1 saladier, 1 sancier, 1 légumier, 3 plats ronds assortis, 1 plat creux 2 plats ovales. — 2^e Prix: Un splendide médaillon pendentif porte-photographie émail sur argent avec motif. — Du 3^e au 5^e Prix: Une très jolie glace face à main. — Du 6^e au 20^e Prix: Un très beau portefeuille porte-carte. — Du 21^e au 41^e Prix: Une ravissante trousse de poche. — Du 42^e au 100^e Prix: Une délicieuse breloque porte-bonheur.

BON N° 3 CONCOURS N° 40 Après le Crime BON N° 3
Conservé ce bon et nous le retourner à la date que nous indiquerons.

Nous publierons dans notre prochain numéro la suite de notre 35^e concours
LE HÉROS DE LA MER



UNE FRANÇAISE ASSASSINÉE. — Une jeune fille française villégiaturant avec sa mère à Souk-el-Arba a été assassinée par des arabes, aux ruines de Bullaregia.
TUNISIE.



UNE BOMBE. — Une bombe de dynamite cachée par des inconnus, dans la maison d'un commerçant, a fait explosion, à Radovitsch.
Cette bombe fut découverte par des soldats qui l'enlevèrent. Mais elle fit explosion. Huit soldats et un officier ont été tués ; huit hommes ont été grièvement blessés.
MACEDOINE.



UNE FILLETTE SAUVE SON FRÈRE. — Une enfant de douze ans, en l'absence de ses parents, vaquait aux soins du ménage. Apercevant son jeune frère, âgé de trois ans, entouré de flammes, elle lui arracha les vêtements enflammés et le couvrit de son corps.
Un docteur a constaté des brûlures très graves sur l'enfant. La courageuse enfant a reçu des brûlures aux mains.
BRAUX.



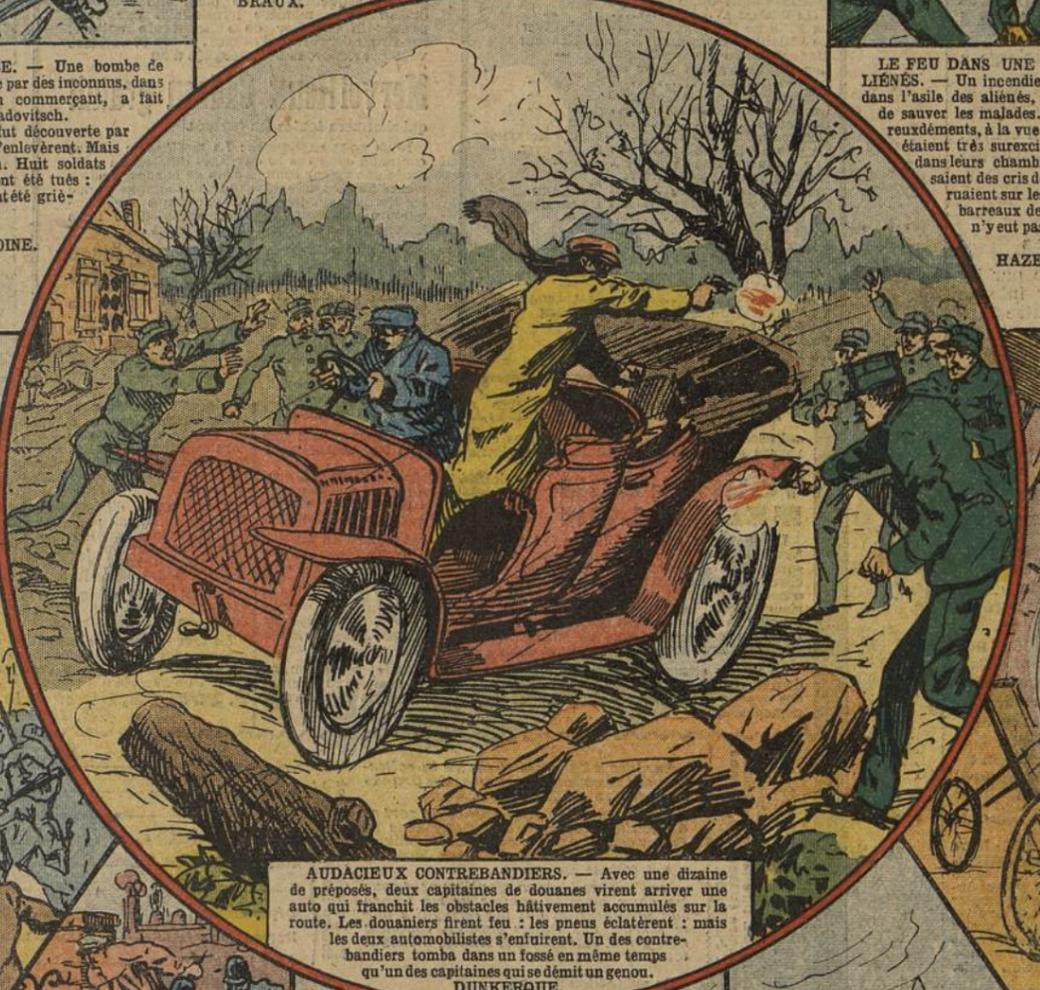
LA TORTURE POUR DEUX FRANCS. — Aux environs du village de Gandia deux hommes embusqués sur la route, ont assailli un passant, l'ont ligoté, lui ont rempli la bouche de paille et avec un couteau lui ont crevé les yeux ; puis, après cet horrible martyre, ils mirent le feu à la paille et le jetèrent à l'eau. Le mobile du crime est le vol, qui ne rapporta que deux francs.
ESPAGNE.



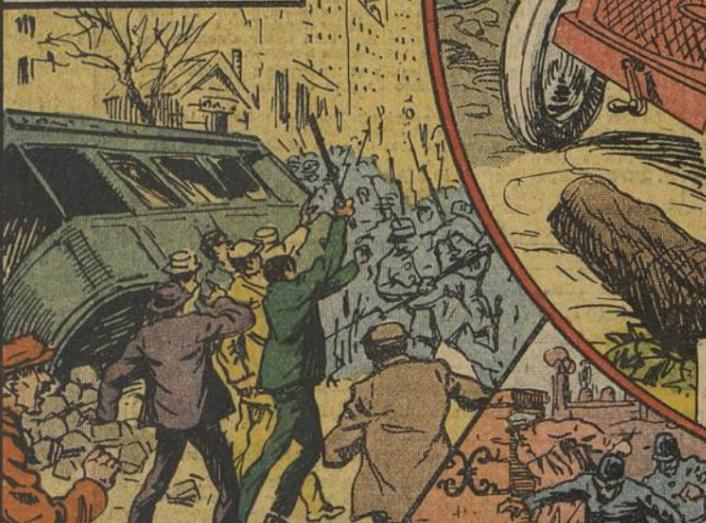
LE FEU DANS UNE ASILE D'ALIÉNÉS. — Un incendie ayant éclaté dans l'asile des aliénés, on s'efforça de sauver les malades. Les malheureux, à la vue des flammes, étaient très surexcités ; enfermés dans leurs chambres, ils poussaient des cris de terreur et se ruaient sur les portes et les barreaux des fenêtres. Il n'y eut pas de victimes.
HAZEBROUCK.



SUR UN GLAÇON ! — La grande banquise, qui s'étendait entre Gniousschikine, Gobouloff et Djambou, s'est détachée brusquement de la côte et a été entraînée vers la mer. Elle a emporté 109 hommes et 34 chevaux.
On a demandé un navire bris-glaces pour ramener les hommes et les chevaux.
RUSSIE.



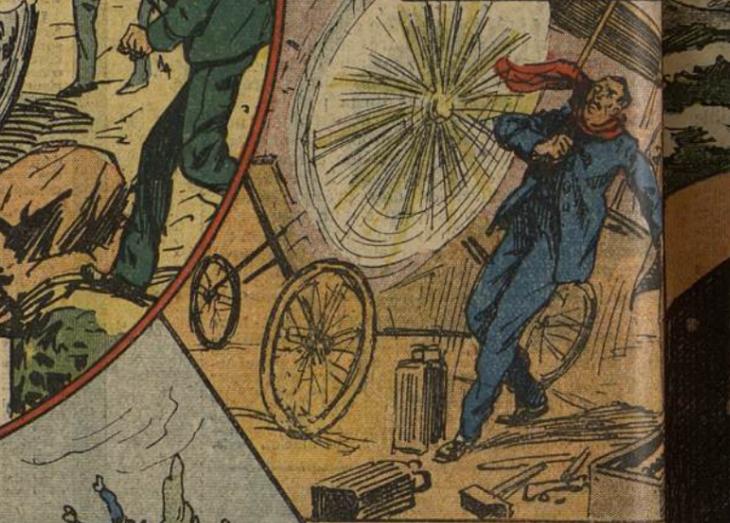
AUDACIEUX CONTREBANDIERS. — Avec une dizaine de préposés, deux capitaines de douanes virent arriver une auto qui franchit les obstacles hâtivement accumulés sur la route. Les douaniers firent feu : les pneus éclatèrent ; mais les deux automobilistes s'enfuirent. Un des contrebandiers tomba dans un fossé en même temps qu'un des capitaines qui se démit un genou.
DUNKERQUE.



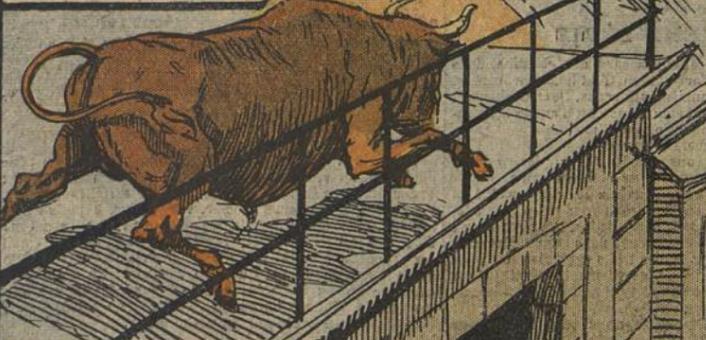
DÉSORDRES GRÉVISTES. — Les filateurs en grève ont attaqué les travailleurs, renversé des tramways, assommé des passants. Les soldats de la milice chargèrent, baïonnette au canon ; ils furent cependant obligés de reculer plusieurs fois sous les projectiles lancés par les grévistes avant de pouvoir déblayer la place.
ÉTATS-UNIS.



ASSAILLIE ET DÉVALISÉE. — Seule dans son débit, une marchande de vins vit entrer trois jeunes gens. L'un d'eux, revolver au poing, lui intima l'ordre de lui remettre son argent. Au même instant, les complices de l'escarpe se jetèrent sur la débitante et la baillonnèrent solidement. Puis ils la dévalisèrent et s'enfuirent.
MONTROUGE.



TUÉ PAR UN BIPLAN. — Un aide mécanicien était occupé à mettre en marche l'hélice d'un biplan. Soudain, l'hélice se mit en mouvement. L'aide n'eut pas le temps de se retirer ; son cache-nez s'engagea dans l'une des pales. Le malheureux fut atteint par celle-ci et littéralement scalpé. Il a succombé une heure après.
DOUAL.



UN TAUREAU SUR UN TOIT. — Echappé d'un troupeau un taureau gravit l'escalier d'une maison de Londres et pénétra sur le toit en terrasse. Les conducteurs et la police ne purent se rendre maîtres de la bête qui fonçait sur eux. Enfin, une caserne voisine ayant prêté un fusil de guerre, un inspecteur finit par abattre le taureau.
ANGLETERRE.



TRAIN CONTRE AUTO. — Près de Mundeigshaten, un camion automobile, arrivant à vive allure contre une barrière, la brisa et s'engagea sur la voie au moment où passait le rapide de Francfort-sur-le-Mein.
Le camion fut projeté à dix mètres. Le chauffeur a été tué sur le coup.
ALLEMAGNE.